

Rapport annuel 2016



I. Présentation de l'ONG ARDIL

I. SIEGE : Quartier Sareikaina. BP: 77 Tel/Fax: 00(223) 21 92.13.05 ; NIF : 061000828 Y ; N° INPS 21-630/1
N° Pador: ML2008CBK1806375614; E-mail: ardil_tombouctou@yahoo.fr; Site web: arditbt.org; Tombouctou. Mali

Personnes de contact:

* Abdel Hamid MAIGA: Président ; Tel : 00(223) 66 98 25 81

* Mahamane Elhadj Yattara: Coordinateur Exécutif ; Tel : 00(223) 7302 27 84

II. BUT :

Promouvoir le développement des initiatives locales avec la participation des organismes communautaires de base.

III. CREATION: Accord cadre N° 327 / MAT-CAB du 26 Juin 1992, Avenant n° 1554 du 04 Août 1995 ; Association signataire d'accord cadre N° 0139/0327 du 28 Janvier 2008.

IV. OBJECTIFS :

- Assurer l'auto -promotion des organisations communautaires ;
- Développer les capacités Institutionnelles des structures locales ;
- Accompagner l'accès des communautés aux services sociaux de base y compris en droits humains ;
- Promouvoir la participation active des femmes ;
- Promouvoir les activités socio-économiques ;
- Améliorer durablement les conditions de vie des vulnérables par le développement des activités économiques génératrices des revenus ;
- Protéger et assainir l'environnement ;
- Lutter contre la désertification, l'ensablement, les pollutions et les nuisances ;
- Réaliser des activités d'accompagnement ;
- Diffuser les connaissances locales.

V. MISSION ET VISION DE ARDIL:

Notre Mission : Appuyer les initiatives locales des plus pauvres à travers la recherche et la mise en œuvre d'actions concrètes de développement pour une amélioration de la condition de vie des pauvres. ARDIL s'attaque à la marginalisation des couches pauvres par le travail que l'organisation réalise sur le terrain ensemble avec les vulnérables.

Notre Vision : ARDIL ambitionne une société transformée où tous les membres ont des chances égales. Cela ne peut se faire sans mettre fin à l'extrême pauvreté, à la méconnaissance et à l'analphabétisme dans lesquels vivent tant de groupes vulnérables.

VI. NOS VALEURS:

- Les bénéficiaires sont les premiers acteurs de leur développement ;
- L'équité entre les bénéficiaires, surtout au profit des femmes et jeunes ;
- La diversité dans la région est une opportunité et une richesse.

VII. ZONE D'INTERVENTION:

Région de Tombouctou. ARDIL a intervenu dans les 52 communes de la région et intervient de nos jours dans 80% des communes.

VIII. CIBLES:

- * Groupements Ruraux et urbains formels et informels ;
- * Organisations Féminines et Juvéniles Rurales et Urbaines ;
- * Communautés Nomade et Sédentaire ;
- * Collectivités.

IX. DOMAINES D'INTERVENTION

- a) La Décentralisation/Gouvernance ; b) L'Agriculture ; c) Sécurité Alimentaire ; d) L'Environnement ; e) La Santé/Nutrition ;
f) L'Éducation/Alphabétisation ; g) Le Renforcement Institutionnel ; h) Le Micro Crédit/AGR

X. RESSOURCES HUMAINES: Equipe pluridisciplinaire stable et expérimentée.

XI. EXPERIENCES DE ARDIL EN PROGRAMMES ET PROJETS EXECUTES:

Partenaire	Projet/programme	Période	Commentaires
ACF-E	Diagnostic des besoins en sécurité alimentaire et propositions d'actions pour soutenir la résilience des populations (agro)- pastorales vulnérables de la région de Tombouctou –Cercles de Tombouctou et de Niafunké ;	2014-2015	
	Food security and sustainable livelihoods recovery project for very vulnerable conflict and drought affected populations of Timbuktu region, in North Mali.	2015-2016	
	GIZ : sécurité alimentaire	2016-2017	

CARE-Mali	Empowerment des femmes et des filles -Gouvernance de la Société civile et Mariage Précoce	2014-2016	
	Projet d'Opération d'Intervention Rapide Prolongée de Secours et de Redressement (IPRS) du Programme d'urgence « PAM » dans le Cercle de Niafunké, Région de Tombouctou	2012-2016	Distribution de vivres
	Projet d'Appui aux ménages vulnérables	2015	
	Réinsertion socio-économique des ménages maliens ruraux vulnérables touchés par la crise du Nord Cercles de Goundam et Niafunké, Région de Tombouctou (OFDA) ;		
	Gouvernance des Organisations Locales pour un Développement Equitable (GOLDE)	2008-2011	Conduite de l'élaboration des PDSEC dans les communes de Tbtou, ALAFIA, BER, LAFIA;
	Puits pour la Paix Tombouctou(PPT)	2010	
	WASH in school ;	2010-2012	
	Programme Décennal de l'Education(PRODEC) ;	2000-2002	
	Projet de Développement Rural de Tombouctou (PDRT) ;	2000-2004	
	Projet d'Appui aux Initiatives des Communes et Organisations Locales (PAICOL)	2004-2008	Lead PDSEC SAREYAMOU, BOUREM SIDI AMAR, ;
Programme de gouvernance partagée (PGP)	2005-2008		
Solidaridad International Andalousia (SIA)	Amélioration des Conditions de Vie des Communes Rurales de Tombouctou dans les Secteurs d'Eau, Santé, Education et Sécurité Alimentaire	2015-2017	
	Appui aux Communautés Rurales (ACR I et II) : (PIV, Hydraulique villageoise, Santé) ;	2010-2015	
Plan Mali	Projet Multisectoriel de réhabilitation des infrastructures sociales et de production dans les communautés et les municipalités de Tombouctou	2014-2017	
	Appui à l'Education	2014	
	Appui au Wash in school	2014	
GIZ	Débat communal	2014	Processus de diagnostic participatif
Solidarités Internationale	Wash/EHA	2014-2015	
	Cash	2014	127 900 000 distribués.
UNICEF	Back To School (BTS)	2014	
	Distribution de kits	2014	
	Construction d'Espaces d'Apprentissage Temporaire (EAT)	2015	
Handicap International	Education aux risques / REG	2014-2016	
CIEF –Coopération Suisse	Stratégie de Scolarisation Accélérée à Passerelle (SSA-P)	2015-2016	
Institut Républicain International (IRI)	Bilan de fin de mandat	2015	
	Sensibilisation pour les élections présidentielles	2014	
	Sensibilisation pour les élections législatives	2013	
Programme Microfinance Rural (PMR)	Crédit rural	2012	
Etat malien	Programme de Développement pour la Croissance Agricole, la Réduction de la Pauvreté et la Protection de l'Environnement (PD-CARPPE)		
Tree-Aid	Arbres pour Tombouctou	2000-2002	
International Service / UNAIS	Microcrédit		

Medical Care Development International (MCDI)	Hygiène : Assainissement dans les écoles		
Etat malien	Aménagement et équipement de petits périmètres / Programme National d'Infrastructures Rurales		
Trickle UP	Développement Micro entreprise (DEMEM)		
Banque Mondiale	PASAOP		

XII. PERSPECTIVES:

- Jouer un rôle d'information et de sensibilisation au niveau des femmes et des jeunes pour leur permettre de se positionner dans les nouvelles institutions prévues par la décentralisation ;
- Favoriser et accompagner le processus de mise en place des associations féminines et les rendre opérationnelles ;
- Approfondir les réflexions sur la promotion de la femme ;
- Formation des élus locaux des collectivités décentralisées ;
- Contribuer à l'adaptation au changement climatique.

XIII. GUIDE METHODOLOGIQUE ET APPROCHE GLOBALE D'INTERVENTION:

L'objectif de ce guide méthodologique est de définir une approche participative qui soit commune aux acteurs, projets et activités à mettre en œuvre par l'ONG ARDIL, selon une démarche homogénéisée et la plus fiable possible pour s'assurer d'impliquer les bénéficiaires et tous les acteurs, autorités administratives et politiques et la société civile dans sa plus large représentativité, condition indispensable pour l'atteinte de tout objectif et même des effets escomptés.

XIV. REPRÉSENTATIONS DE ARDIL

	<u>Cercles</u>					<u>Observation</u>
	<u>Diré</u>	<u>Goundam</u>	<u>Gourma Rharous</u>	<u>Niafunké</u>	<u>Tombouctou</u>	
Bureaux	X	x	-	x	x	4 cercles sur 5
Commentaire	Patrimoine de ARDIL	Patrimoine de ARDIL	-	Location	Siege/ Patrimoine de ARDIL	

XV. STRATEGIE D'INTERVENTION:

- o *Approche méthodologique* ;
- o *Université Vivante* : formation de proximité pour la pérennité des activités ;
- o *Cadre de Concertation* : un espace où chacun peut s'exprimer librement sans être inquiété ;
- o *Voyages (d'étude / d'échange)* : contexte favorisant l'application de ce qu'on a vu « Voir une fois vaut mieux qu'entendre 100 fois ».
- o *Capital Social* : valorisation des ressources humaines locales ;
- o *Evaluation des Projets* : baromètre de performance, Base de données Access.

XVI. CODE DÉONTOLOGIQUE DE L'ONG ARDIL

Tout employé d'ARDIL (Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales) s'engage à respecter un minimum de principes et de devoirs en tous lieux et en toutes circonstances.

XVII. POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉSERVATION DES DROITS HUMANITAIRES FONDAMENTAUX

La politique de sécurité et de prévention des droits humanitaires fondamentaux de ARDIL s'articule autour des axes suivants :

1. Dispositions anti-terrorisme et prostitution ;
2. Clauses anticorruption ;
3. Dispositions « Alerte sur la fraude et les conduites inconvenantes » ;
4. Dispositions sur les stupéfiants sur le lieu de travail ;
5. Du travail des enfants.

Programme Empowrment des Femmes et des filles- Gouvernance de la Société Civile (PEF-GS)

1. Introduction

Le programme PEF-GS fait suite au Programme Empowerment des Femmes et des Filles est financé par le gouvernement norvégien à travers CARE Norvège pour une durée de quatre (04) ans, 2014-2018. Il est mis en œuvre par CARE International au Mali dans les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou en partenariat avec sept (05) ONGs nationales.

Le programme a couvert dans sa première phase 75 communes (2009-2013) ; et couvre actuellement 40 communes supplémentaires de ces régions. Il vise une amélioration des conditions socio-économiques et politiques de 700 000 femmes et filles de 15 à 49 ans vulnérables et/ou marginalisées. Il est orienté vers la transformation sociale des relations de pouvoir en matière de : d'insécurité alimentaire et de la malnutrition des femmes et des filles en âge de procréer, les enfants de 0 à 5 ans, ii) la transformation des normes et rôle genre, des structures qui perpétuent les inégalités genre au sein du ménage et de la communauté pour une équité du genre.

Le programme a adressé les problèmes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à travers : des formations et sensibilisations des populations sur les actions essentielles en nutrition et les pratiques familiales essentielles ; de la subvention banques de céréales ; de création des périmètres maraichers ; de la mise en place des groupes de réflexion communautaires sur les questions de nutrition.

C'est dans ce contexte qu'une planification objective et stratégique des activités ont été faite durant l'année 2016 sur la période de Janvier –Février- Mars, Avril -Mai, Juin- Juillet, Aout –Septembre et octobre –Novembre –Décembre.

Ce présent rapport fait justement la situation des activités planifiées et réalisées dans la région de Tombouctou par le consortium PEF GS sur la période Octobre –Novembre –Décembre.



1.1.1 Couverture zonale dans les nouvelles communes

Le programme a touché 30 communes et 243 villages sur 566 au total, soit un taux de couverture de 43 %. Les nouvelles communes sont en couleurs jaune.

N°	REGION	CERCLE	COMMUNE	NBRE DE VILLAGE	NBRE DE VILLAGE COUVERT	TAUX DE COUVERTURE (en %)
1	Tombouctou	Dire	Dangha	11	10	91
2	Tombouctou	Dire	Garbakouira	11	10	91
3	Tombouctou	Goundam	Tonka	25	13	52
4	Tombouctou	Dire	Tindirma	11	9	82
5	Tombouctou	Niafunké	Banikane	43	13	30
6	Tombouctou	Goundam	Douékiré	41	18	44
7	Tombouctou	Goundam	Goundam	8	8	100
8	Tombouctou	Goundam	Télé	4	4	100
9	Tombouctou	Goundam	Doukouria	13	9	69
10	Tombouctou	Diré	Diré	11	10	91
11	Tombouctou	Diré	Haïbongho	12	7	58
12	Tombouctou	Diré	Kirchamba	8	5	63
13	Tombouctou	Diré	Kondi	8	7	88
14	Tombouctou	Diré	Gari	10	4	40
15	Tombouctou	Diré	Binga	8	8	100

16	Tombouctou	Diré	Bourem Sidi Amar	8	8	100
17	Tombouctou	Diré	Saréyamou	16	16	100
18	Tombouctou	Diré	Tienkour	5	3	60
19	Tombouctou	Diré	Arham	5	2	40
20	Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou	8	8	100
21	Tombouctou	Tombouctou	Alafia	24	11	46
22	Tombouctou	Tombouctou	Lafia	20	8	40
23	Tombouctou	Tombouctou	Bourem Inaly	9	7	78
24	Tombouctou	Niafunké	Kanèye	4	4	100
25	Tombouctou	Niafunké	N'gorkou	53	9	17
26	Tombouctou	Niafunké	Fittouga	64	5	8
27	Tombouctou	Niafunké	Koumaira	35	7	20
28	Tombouctou	Niafunké	Dianké	16	3	19
29	Tombouctou	Niafunké	Soumpi	24	5	21
30	Tombouctou	Niafunké	Soboundou	51	12	24
TOTAL				566	243	43

1.1. Couverture zonale dans les nouvelles communes

Les nouvelles communes sont au nombre de 14 (10+ 4 communes remplaçant les communes d'insécurité depuis 2012) et couvrent 42% de 226 villages existant dans ces communes.

2. Tendances clés liées aux objectifs

Objectif1: D'ici 2019, 150 000 femmes et filles vulnérables de (15 -49 ans) ont amélioré leur statut économique de manière durable.

Résultat#1.1 : 82 500 femmes et filles sont formées sur l'entrepreneuriat, la responsabilité, et le leadership

Activité 1 : Renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes et les filles sur les filières porteuses au niveau national et sous régional (formation marketing, gestion, échanges commerciaux, accès aux marchés), compétences managériales et spécialisation et relations de partenariat

1.1. Création de groupements

Pendant l'année 2016, 168 groupements ont été créés dans la zone et ces groupements totalisent 4 941 membres dont 3 834 femmes, 801 filles, 321 hommes.

1.2. Formation des animatrices de groupements et agents villageois sur le processus de création des groupements MJT

Pendant 2016, 336 animateurs/animateuses dont 237 femmes, 50 filles, et 2 garçons ont été formés sur l'approche mjt. Cette formation vise à doter chaque groupement d'une ressource humaine locale pour l'accompagner dans son processus de bonne gouvernance et de gestion saine. Les animatrices/animateurs poursuivent l'encadrement de leurs groupements.

336 animateurs/animateuses dont 237 femmes, 50 filles, et 2 garçons ont été formés sur l'approche mjt.

1.3. Former les femmes sur la gestion d'entreprise et le marketing

Dans le cadre du renforcement des capacités des membres des réseaux/groupements partenaires PEFGS, 90 fora ont été organisés courant en 2016 dans la région sur la gestion d'entreprise et le marketing.

Pendant ces fora, 3080 participants dont 2521 femmes, 459 filles, 96 hommes et 4 garçon se sont familiarisés avec les notions d'esprit, de création, financement et gestion d'entreprise, de marketing

Au total ces fora ont regroupé 2307 participants dont 1952 femmes MJT, 325 filles, 30 hommes

2.1. Fora de réflexion avec les femmes ayant des activités de stockage de céréales en cours ou en vue sur les conditions de stockage, la mobilisation des femmes et des hommes pour l'accès à un magasin sécurisé (par la mise à disposition, location ou construction sur ressources propres)

Pendant l'année 2016, 24 fora de réflexion ont été organisés avec les membres des réseaux/Groupements bénéficiaires de banques de céréales en vue de réunir les meilleures conditions de stockage de leurs céréales.

Les fora visent à placer les femmes au centre de la réflexion et identifier avec elles, les mesures permettant de sécuriser leurs stocks de céréales en vue de tirer le maximum de profit dans les banques de céréales. Le tableau ci-dessous donne la situation des participants

Au total, 858 participants dont 499 femmes, 125 filles, 124 leaders communautaires, 10 leaders religieux, 42 élus, 6 communicateurs et 14 personnes ressources ont pris part à ces fora.

2.2. Formation des membres des réseaux/groupements partenaires PEF-GS bénéficiaires des banques de céréales sur la conservation/Stockage des céréales

Pendant ce trimestre, des ateliers de renforcement des capacités des membres des comités de gestion des réseaux / groupements dans la conduite de leurs activités, ont été organisés dans la région. Ces ateliers visent dans une approche participative axée sur des échanges interactifs à renforcer les connaissances des participants et à leur doter des outils de gestion. Au terme des ateliers, les membres des comités de gestion seront renforcés.

Les ateliers se sont déroulés à Tombouctou, Kaneye, Diré et Tindirna auxquels 85 femmes et 19 filles ont participé soit au total 104 personnes.

D'autres ateliers de formation sur techniques culturales maraîchères au bénéfice des femmes membres des réseaux/groupements partenaires PEF-GS. Au sortir des ateliers, les femmes ont renforcé leurs connaissances sur les techniques culturales et ont acquis des compétences sur les techniques culturales maraîchères. Au total 104 personnes dont 93 femmes et 11 filles ont participé aux ateliers

2.3. Appuyer les femmes des groupements/réseaux à élaborer leurs business plans/fora

Dans le cadre de cette activité, 29 fora de renforcement de capacités des femmes membres des réseaux/groupements partenaires PEF-GS ont été organisés dans la zone CAID du programme.

Ces fora visent à doter les femmes des réseaux/groupements des connaissances et des compétences dans l'élaboration d'un plan d'affaire dans l'objectif de bien gérer leurs activités pour le développement de leurs structures. Le tableau ci-dessous donne la situation des participants

Ces fora ont regroupé 1338 participants dont 1101 femmes, 207 filles et 30 hommes pour renforcer les connaissances des femmes des réseaux/groupements dans l'élaboration des plans d'affaire.

2.4. Renforcer les capacités des membres des groupements dans la gestion de leurs activités (Animatrices, Comités de gestion, etc.)

En 2016, certains animateurs et membres des comités de gestion des membres des réseaux/groupements partenaires PEF-GS ont renforcé leurs capacités en connaissances, compétences pour bien gérer leurs structures. Ils ont été renforcés sur l'élaboration d'objectif commun, de plan de renforcement, de plan d'affaire, la tenue des outils de gestion, tenue de PV de réunion etc. Le tableau suivant fait la situation des participants :

Au total 12 fora de 420 participants dont 355 femmes 44 filles et 21 hommes ont été organisés pour renforcer les capacités des femmes à pouvoir bien gérer leurs activités.

3. Renforcer les capacités des femmes à négocier les ressources dont elles ont besoins (terre, équipement, etc.)

3.1. Fora sur le genre, leadership avec les détenteurs des ressources, les leaders communautaires, les leaders religieux, les élus et les hommes agent de changement sur le genre

Dans la mise en œuvre de la composante men engage du programme Empowerment des femmes et des filles, gouvernance de la société civile, 14 fora/cadres d'échanges ont été organisés au cours du second semestre 2016 entre les détenteurs des ressources et les femmes des groupements vsla. Le présent rapport porte sur les cadres organisés entre les détenteurs des ressources et les femmes des groupements dans la zone CAID du programme. Ces fora/cadres visent à travers des méthodes interactives à une réflexion d'ensemble qui permettra aux détenteurs des ressources et les femmes d'appréhender les difficultés d'accès et de contrôles des ressources par les femmes en vue d'identifier les mécanismes facilitant leur accès aux ressources. Le tableau ci-dessous donne la situation des participants

Au total 14 fora de 490 participants dont 130 hommes 61 leaders communautaires, 75 leader leaders religieux, 52 agents de changement ; 38élus et 134 personnes ont été organisés.

Du point de vue méthodologie, les fora/cadres se sont déroulés sous forme d'échanges, des témoignages et de discussions interactives entre les participants. Chaque étape a été explorée en détail en vue de permettre aux participants de s'approprier de sa quintessence.

✓ Démarche méthodologique :

▪ La terre

Dans les zones rurales, la terre demeure encore une importante, sinon la principale source de revenus et le premier moyen de subsistance.

▪ Le régime foncier au Mali

▪ Le régime traditionnel

Bien qu'ils varient selon le groupe ethnique considéré, tous les régimes fonciers traditionnels reposent sur l'appropriation collective de la terre. Il est aussi à noter que quelque soit le régime foncier considéré, les femmes ont toujours des droits fonciers inférieurs à ceux des hommes. Considérés comme responsables des familles dont ils doivent assurer la subsistance, c'est à ces derniers que la terre est affectée. Ils en assurent la gestion, la répartition entre les membres de la famille et la préservation pour l'unité supérieure de la famille attributaire. Il faut souligner que

l'islam, religion à laquelle appartiennent 95% des maliens a maintenu et renforcé l'accaparement des terres par les hommes, à travers son système d'héritage, particulièrement défavorable aux femmes.

▪ **Les acteurs et les institutions ayant une influence sur le contrôle et la distribution des ressources**

En milieu rural, les acteurs et les institutions ayant une influence sur le contrôle de la terre sont :

- Le conseil communal,
- Les chefs des villages,
- Les propriétaires terriens.

✓ **Les mécanismes de gestion et de distribution de ressources**

▪ **Accès des femmes au foncier, obstacles et besoins**

De l'analyse avec les participants de l'accès des femmes à la terre et leurs besoins, on retient que :

- Malgré l'existence de la loi agricole au Mali, les modes de dévolution familiale de la terre existe encore. C'est toujours l'homme, chef de famille qui gère les terres familiales et les redistribue. Les femmes paysannes qui accèdent à la terre le font par le biais de leur mari ou d'un membre de la famille du mari;
- Les besoins des femmes en terres cultivables restent importants alors que les surfaces disponibles s'amenuisent.
- Les groupements féminins, les projets programmes, les ONG donnent aux femmes des capacités de négocier collectivement et d'obtenir des terres;
- Les politiques agricoles «neutre en matière de sexe» en ne les reconnaissant pas comme productrices à part entière, et en respectant l'idéologie dominante dans la dévolution des terres, ont limité les possibilités des femmes d'y accéder;
- Les structures de développement du monde rural qui attribuent la terre n'ont pas changé" les modes d'attribution

▪ **Accès des femmes aux équipements**

L'analyse des politiques agricoles montre que les femmes ont été peu concernées par l'amélioration des procédés culturaux et la modernisation de l'agriculture. Aujourd'hui encore, l'équipement utilisé par les femmes, se limite à une petite daba servant pour le semis dans l'agriculture traditionnelle, à la pelle, au pic, à la faucille, et au râteau. Aucune technologie n'étant mise en place pour satisfaire leurs besoins spécifiques. Dans l'irrigation, elles se trouvent obligées de louer les motopompes qui appartiennent aux hommes, ou de parcourir de longues distances pour puiser l'eau du fleuve dans des seaux. A Bourem Inaly, l'absence de technologies adéquates, au niveau des exploitations agricoles (charrues, tracteurs, motopompe) est un problème majeur pour les femmes. Toujours dans ce village, on note peu d'infrastructures de transformation et lorsqu'elle existe, elle est souvent accaparée par les hommes.

▪ **Accès des femmes aux intrants et semences, obstacles et besoins**

Sur les terres où les femmes de Bourem Inaly pratiquent la riziculture ou le maraîchage on note un appauvrissement des sols consécutif à leur utilisation répétée et de la baisse de la pluviométrie. L'utilisation de semences de qualité et l'apport d'intrants devient donc nécessaire. Mais peu d'entre elles ont accès aux semences et intrants compte tenu de leur coût élevé. Elles utilisent rarement les produits phytosanitaires. Celles qui les utilisent sont obligées de passer par leurs maris qui peuvent se les procurer auprès de la coopérative. Le coût élevé des semences, intrants et produits phytosanitaires constitue une difficulté majeure pour les femmes.

▪ **Accès des femmes à l'eau, obstacles et besoins**

Du fait de la division sexuelle du travail, les priorités d'accès à l'eau des hommes et des femmes diffèrent. Si les deux groupes ont besoin d'eau pour leurs activités agricoles, il s'y ajoute pour les femmes, la charge d'approvisionner la famille en eau pour la boisson, le ménage et les soins corporels.

Pour les femmes rurales, l'insuffisance et l'éloignement des points d'eau constituent deux contraintes majeures.

▪ **Accès des femmes aux crédits, obstacles et besoins**

L'accès au crédit au niveau formel du système bancaire pour les femmes, est une contrainte majeure. Les besoins de financement des activités productives des femmes restent pour l'essentiel insatisfaits, du fait principalement des contraintes inhérentes au système bancaire.

La recherche de rentabilité qui est son option fondamentale, diminue son intérêt pour le monde rural marqué par la faiblesse des revenus. Les garanties et intérêts exigés par les banques, et auxquelles les prêts doivent être adossés restent un obstacle principal l'accès au crédit pour l'ensemble de la paysannerie, en particulier pour les femmes.

✓ **Recommandations pour améliorer l'accès des femmes aux ressources**

▪ **Au niveau de l'accès aux structures décisionnelles**

- Augmenter le nombre de femmes dans les instances de pouvoirs (partis politiques, coopératives, les comités de gestion etc.) en instituant un système de quotas.

- Améliorer les compétences juridiques et techniques des femmes pour qu'elles ne soient pas des figurantes dans ces structures décisionnelles.
- **Au niveau de la planification des Programmes Agricoles**
- Prendre en considération des différences entre les hommes et les femmes lors de la formulation, la budgétisation, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de développement en milieu rural.
- Améliorer les connaissances des techniciens des problèmes spécifiques des femmes rurales.
- **Au niveau de l'accès aux ressources (crédit, équipement, semences et intrants)**
- **Au niveau du crédit**
- Soutenir les groupements de promotion féminine dans la création de caisses mutuelles, d'épargne-crédit permettant d'atténuer le poids des garanties classiques,
- Renforcer les capacités des groupements de promotion féminines en gestion financière.
- Mettre en relation les femmes avec les IMF pour négocier un contrat de partenariat gagnant-gagnant
- **Au niveau des équipements, des semences et des intrants**
- Demander au Ministère de la Femme, de l'enfant et de la Famille de mener des négociations avec des services commerciaux pour la mise à disposition des femmes d'intrants, de semences et d'équipements avec des conditions plus souples.
- Mettre en œuvre des projets visant à fournir des services et des intrants pour la production, la transformation et la commercialisation, notamment sous forme de crédits aux groupements féminins ou aux femmes individuellement.

3.2. Fora sur le leadership avec les femmes et fille

Dans le but de renforcer le leadership des femmes et filles dix fora ont été menés avec celles-ci au niveau de la région. Ces fora ont permis non seulement de renforcer les capacités des femmes et filles sur une compréhension commune du leadership féminin, les obstacles au leadership féminin mais aussi d'amener les participants à identifier les stratégies qui favorisent l'émergence des femmes et filles leaders qui ont conduit à l'élaboration d'action par zone de fora. Le tableau ci-dessous fait la situation des participantes.

Ces fora ont permis de renforcer les capacités de 69 hommes, 137 femmes, 113 filles, 29 leaders communautaires, 27 leaders religieux, 32 agents de changements, 13 élus totalisant 420 participants.

3.3. Fora avec les femmes sur la négociation, plaidoyer, négociation, cadre d'échange avec les détenteurs des ressources

Afin de permettre aux femmes de conduire des actions de plaidoyer et de pouvoir discuter avec les détenteurs des ressources au niveau de la zone, 12 fora ont été tenu. Ces rencontres ont été tenus au niveau des villages de Kirchamba et Doula Koira (commune de Kirchamba), Salakoira et Awaki (commune de Binga) dans le cercle de Diré et les villages de Karango et Doumbo (commune de Koumaira pour le cercle de Niafunké.

Le nombre de participants est de 420 dont 169 femmes et 81 filles, 30 leaders communautaires 31, 21 leaders religieux, 31 agents de changements, 18 élu, et 70 détenteurs de ressources.

Les étapes du plaidoyer : Pour parvenir à identifier les différentes étapes du plaidoyer un récit a été lus aux femmes, le contenu de ce récit est le suivant : « Les femmes du quartier Hamdallaye de Diré étaient confronter à une épidémie de paludisme due à un dépôt d'ordure au milieu du quartier». Quand elles ont compris que la cause de cette maladie qui embêtait surtout les enfants elles ont décidés d'aller voir les autorités communales afin d'en trouver une solution. Grâce à des questions et réponses elles sont arrivées à citer les différentes étapes.

La négociation sociale : la définition a été donnée en brainstorming et nous retenons que la négociation sociale est un échange entre plusieurs individus dont les décideurs, échange qui vise à les persuader afin de les amener à agir dans le sens souhaité

Un autre exemple d'action de plaidoyer a été conduite dans le cadre de l'acquisition d'une parcelle.

Ces rencontres ont été également des espaces d'échange entre les femmes et les détenteurs de ressources et ont permis à ces derniers d'être préparés à recevoir les femmes et de satisfaire leurs besoins dans les prochains jours.

Activité 4 : Faciliter les rencontres et financer les analyses autour de la mise en place de nouveau produits financiers et les conventions de mise en liens avec IMF, banques) pour le financement des entreprises des femmes.

Dans le but de mettre en relation les groupements, les réseaux MJT et les institutions de micro finance IMF /banques trois (3) rencontres ont été organisées au niveau de la zone. Les villages concernés sont : Fongo Baber (commune de Haïbongho) Sinam (commune de Tienkour) au niveau du cercle de Diré et la ville de Niafunké (commune de Soboundou) Au total 90 personnes ont participé à ces rencontres dont 80 femmes, 8 filles et 2 hommes.

4.1. Analyse de la situation des banques de céréales, rentabilité, viabilité, redevabilité envers les membres, plan d'affaires (exercice sur le bilan, planification de l'activité), analyse des relations avec les institutions financières

Dans le but d'appuyer les femmes afin que leurs activités de banque de céréales soient rentables et viables 12 fora ont été organisés avec les femmes des réseaux MJT durant l'année. A l'issue des fora, les participants ont renforcé leurs capacités pour la pérennité de leurs banques de céréales et leurs rôles et responsabilités envers les membres.

Comme le tableau l'indique, ces fora ont regroupé 420 participants dont 342 femmes, 70 filles et 8 hommes.

Objectif 2 : 92,500 filles et 3,000 femmes ont amélioré leur accès à des opportunités d'éducation appropriées.

Résultat 2.1 : 3000 femmes et filles ont acquis des compétences en alphabétisation

Activité 1 : Formation en alphabétisation fonctionnelle

✓ Formation des formateurs en alphabétisation

Courant novembre 2016, il y a eu la formation des formateurs en alphabétisation en vue de leur doter des connaissances, compétences et outils pouvant leur permettre de former à leur tour les membres des réseaux/groupements partenaires PEF-GS de leurs villages. Ainsi, quatre centres ont été ouverts pour cette présente formation des formateurs dont :

- un centre en lange tamasheq à Goundam.
- Un centre en Songhoï a été ouvert à Diré et
- Un centre autre à Niafunké.

Trois (3) formateurs dont une femme ont fréquenté le centre en Tamasheq à Goundam, tandis que 9 formateurs dont 5 femmes ont fréquenté le centre Songhoï à Goundam. Le centre de Diré été fréquenté par 5 formateurs et celui de Niafunké par 5 formateurs dont 3 femmes.

Au total, 57 formateurs dont 9 femmes ont pris part à cette formation. Pendant 10 jours et à l'issue d'une évaluation ; les hommes et les femmes ayant participé aux ateliers ont été déclarés capables de tenir des centres d'alphabétisation dans leurs villages.

✓ Formation des formateurs en alpha-gestion appliquée au genre, la gouvernance démocratique et l'éducation civique.

Pendant ce trimestre, il y a eu la formation d'un vivier de formateurs locaux en alpha-gestion appliquée au genre, à la gouvernance démocratique et à l'éducation civique en langue Songhoï. Un centre ouvert à Tombouctou a permis de doter les participants des connaissances, compétences et outils leur permettant d'être prêts à se mobiliser en cas de besoin pour former les membres les réseaux/groupements partenaires PEF-GS de leurs villages.

Treize (13) participants dont 4 femmes et 9 hommes ont fréquenté ce centre. Pendant 16 jours et à l'issue d'une évaluation ; les hommes et les femmes ayant participé à ce centre ont été déclarés en mesure de tenir des centres d'alphabétisation dans leurs villages.

Le tableau ci-dessous donne la situation des participants :



✓ Ouverture des centres villageois :

Après la formation des formateurs et au retour dans leurs villages respectifs, les formateurs ont pris les dispositions pour l'ouverture de leurs centres. Ainsi chaque formateur a rencontré les hommes et les femmes concernés par la formation pour leur faire un compte rendu de la formation reçue et leur demander de trouver le local devant abriter la formation et de s'approprier pour l'ouverture du centre. A la date du 10 Décembre 2016 tous les 57 centres sont ouverts et fonctionnels.

Le tableau ci-dessous donne le détail sur les participants

Résultat 2.2 Les filles ont reçues une éducation de qualité avec des compétences appropriées

2.2.1. Plaidoyer, le lobbying sur les droits à l'éducation des filles auprès des décideurs et d'IEC auprès des parents

Dans le but d'attirer l'attention des décideurs sur l'importance de l'éducation des filles et de permettre leur pleine implication dans l'éducation de la jeune fille, 38 fora et 4 ateliers de réflexion et d'analyse ont été tenus dans la zone. Ces fora visent à convaincre les participants et à s'engager pour la défense des droits de la fille notamment son droit à l'éducation.

Les fora ont regroupé 1242 participants dont 470 femmes ; 87 filles, 68 garçons 96 leaders communautaires, 30 leaders religieux, 30 communicateurs, 401 mari MJT et 60 élus communaux.

Au total, 40 participants dont 21 services techniques, 2 leaders communautaires, 13 femmes, et 2 hommes ont échangé sur la problématique à l'ordre du jour



Photo : le Directeur du CAP de Diré et la Chargée de la scolarisation des filles du CAP

2.2.2. Former et accompagner les filles pour leur insertion professionnelle dans les entreprises de leur choix mais pourvoyeuse d'emploi pour d'autres filles et ou garçons.



Les fora organisés dans la zone du programme dans le cadre de l'insertion professionnelle visent à renforcer les capacités des filles à cerner les filières porteuses dans leurs milieux. Ces fora ont été des cadres d'exploration des différentes filières dans la zone et identifier par elles celles qui offrent plus de chance de réussite. Après l'identification, chaque fille a fait la filière de son choix dans laquelle elle veut évoluer.

Le tableau suivant donne le détail des participantes :

2.3. Accompagner les activités d'engagement des garçons à l'école

2.3.1. Fora filles/garçons des droits et devoirs, citoyenneté, leadership féminin, et genre, assortis d'un plan d'action des jeunes

Les filles et les garçons des villages bénéficiaires ont été renforcés sur leurs droits et devoirs, le leadership, le genre assorti d'un plan d'action. L'objectif était de renforcer les connaissances des filles et garçons sur leurs droits et devoirs, et la citoyenneté le leadership féminin et le genre ensuite élaborer un plan d'action dans ce sens avec les jeunes. Quant à la stratégie, elle consistait au brainstorming (questions réponses) et exposé.

En effet, 30 fora ont été organisés, pour 544 garçons, 476 filles et 32 leaders communautaires totalisant 1050 participants ont pris part à ces espaces de donner et de recevoir sur les droits et devoirs, citoyenneté, leadership féminin, et genre, assortis d'un plan d'action des jeunes

Les droits et devoirs

Droits d'un individu		Devoirs d'un individu	
Envers l'Etat	Envers le groupement	Face envers l'Etat	Envers le groupement a
-Accès aux soins de santé -Avoir des projets de développement -être former -la protection -Avoir les documents	-Accéder aux avantages du groupement -bénéficier de la solidarité des membres du groupement -participer aux activités du	-Participer aux activités politiques - Voter -Payer les taxes et impôts -Participer aux activités de développement du	-Payer les cotisations du groupement -Rembourser les prêts du groupement -Participer aux rencontres hebdomadaires du

administratifs (acte de mariage, acte de naissance) -Être élu dans les instances de décisions -Participer aux réunions du village	groupement -être élu au niveau des organes du groupement -Bénéficiaire du renforcement de capacités des membres du groupement	village -la solidarité -Aller chercher les informations	groupement -Participer aux activités de développement du groupement -S'entre aider -Aller vers l'information
---	---	---	---

2.3.2. Fora avec les femmes MJT, les groupes de soutien et les autorités villageoises/ parents sur l'importance de l'éducation des filles. Assortis des engagements '. Identification des barrières liées à l'éducation et au maintien des filles dans les écoles et développement des solutions participatives

Dans le but de maintenir les filles à l'école et d'accroître le taux de fréquentation scolaire des filles 30 fora ont été organisés dans la zone.

En effet, ces fora ont renforcé les capacités de 1050 participants dont 424 hommes, 382 femmes, 47 leaders communautaires, 15 leaders religieux, 15 communicateurs, 28 services techniques et 30 élus.

A l'issue de ces foras les participants ont pu identifier de façon participative et ludique, les barrières liées à l'éducation des filles et y ont proposé des solutions.

2.3.3. Fora avec les filles et les garçons en milieu scolaire et non scolaire sur les droits sexuels et reproductifs (mariage précoce, excision, soins de santé).

Courant 2016, 21 fora ont été menés sur ce thème dans la zone. Cette activité a été conduite avec les adolescents (filles et garçons) et a concernés les villages de Douta (commune de Gari), Kondi Keina (commune de kondi), Awaki et Kouye (commune de Binga) tous du cercle de Diré et les villages de Doumbo et Wako (commune de Koumaira) au niveau du cercle de Niafunké.

Le nombre de participants est de 655 dont 325 garçons et 330 filles, 6 leaders communautaires, et 4 services techniques.

La stratégie : le Brainstorming, exposés, les discussions

En brainstorming, une définition des droits sexuels et reproductifs et l'explication de quelques droits sexuels et reproductifs ont été martelés. Ainsi, il faut retenir :

- **Le droit à l'autodétermination sexuelle** (avoir le droit de déterminer sa sexualité, personne ne peut vous empêcher ou vous obliger à des actes sexuelles)
- **Le droit à l'égalité de traitement** (personne ne doit être discriminé en raison de son sexe, son âge, sa religion, son état de santé)
- **Le droit au mariage et le refus au mariage** (personne ne doit vous forcer à vous marier contre votre gré, vous pouvez aussi décider de ne pas vous marier si n'avez pas envie)
- **Le droit à la planification familiale** (vous pouvez décider vous-même du nombre d'enfants que vous voulez avoir. Personne ne peut vous obliger à avoir des enfants)
- **Le droit à l'information sur les moyens de contraception et leur utilisation** (vous pouvez décider librement si vous voulez utiliser un moyen de contraception ou non)
- **Le droit des jeunes filles en cas de grossesse** (Vous pouvez décider vous-même d'interrompre une grossesse au cours des 12 premières semaines sans craindre des poursuites mais il ya des réglementations juridiques à respecter dans le cas d'une interruption de grossesse. La jeune fille ne peut en aucun cas être forcée d'interrompre une grossesse)
- **Le droit à la protection contre toute les violences sexuelles** (vous été le ou la seule à disposer de votre corps et vous décidez vous-même des contacts corporels que vous désirez)

Les VBG : Comme violences faites aux filles nous avons :

Les méfaits du mariage précoce et de l'excision:

Les services de la santé de la reproduction (SRR)

Le principal point traité avec les jeunes a été :

- La contraception
- L'importance et les avantages de la contraception,
- les différentes méthodes de contraception (les méthodes naturelles, les méthodes de courte durée et celle de longue durée
- Leur utilisation

2.3.4. Organiser des cadres d'échange entre les adolescents (es) et les parents/dialogue inter générationnel sur les droits sexuels reproductifs, le mariage précoce, excision, les soins de santé

Dans le but de favoriser un dialogue entre les parents et les adolescents sur les droits sexuels et reproductifs le mariage précoce, excision, soins de santé trois 24 fora ont été organisés à l'intention des parents et des adolescents des villages des communes d'intervention du Programme.

Les participants sont au nombre de 840 personnes dont 150 hommes, 140 garçons et 140 filles, 194 femmes, 90 leader communautaires, 48 leader religieux, 30 communicateurs, 24 services techniques, 24 élus communaux.

Objectif 3: 50,000 femme et 92,500 filles vulnérables à l'insécurité alimentaire ont renforcé leur capacité à faire face aux effets des risques et désastres climatiques.

Résultat# 3.1 : 50 000 femmes et 92500 filles membres des groupes et réseaux MJT, disposent d'un mécanisme de prévention et réponse face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Activité 1 : renforcement du leadership des femmes des groupements et des réseaux dans la planification, le suivi et réponse aux crises réseaux alimentaire dans leur communauté

3.1.1. Organiser un atelier par commune sur la prise en compte des besoins des femmes dans le plan de sécurité alimentaire/nouvelles communes et renforcer le leadership des femmes dans les associations et les réseaux dans la planification, le suivi et la réponse à la crise alimentaire dans leurs communautés.

Durant l'année, 5 ateliers de formation ont été organisé au niveau de la zone.. Les cibles sont les femmes, filles, les autorités communales et communautaires.

Les participants sont au nombre de 357 dont 150 femmes, 20 filles, 15 garçons, 172 hommes parmi lesquels 11 élus, 68 leaders communautaires, 3 leader religieux, 8 communicateurs et 7 services techniques (agriculture, développement social) et 10 notables.

L'objectif de ces rencontres est d'appuyer les participants afin qu'ils puissent élaborer des plans et budget de sécurité alimentaire et nutritionnelle inclusif dans lequel les besoins des femmes sont pris en compte.

3.1.2. Fora de réflexion avec les femmes des réseaux villageois sur un plan de réponse aux crises et analyser avec elles comment ce plan s'intègre au plan communal de sécurité alimentaire (10 foras villageois de 30 femmes)

Ces fora sont organisés entre les femmes des groupements et réseaux partenaires PEFGS pour renforcer leurs capacités dans l'élaboration de plan de réponse aux crises.

Ces fora visent à travers des méthodes interactives à une réflexion d'ensemble qui permettra aux femmes d'appréhender l'importance d'élaborer un plan de réponse aux crises qui intègre le plan communal de sécurité alimentaire. Au total 15 fora ont été organisés.

L'objectif du plan de réponse aux crises est de se préparer préalablement en se dotant de modes d'organisation pour pouvoir faire face à tous types de situation à risque et éviter ainsi de basculer dans une crise. Pour les femmes il s'agit de disposer d'un mécanisme ou d'un outil qui permet de faire face aux événements inhabituels ou déstabilisants ayant des répercussions négatives sur leur vie.

La mise en place d'un Plan de réponse aux crises pour les femmes des réseaux/groupements s'appuie sur une connaissance des crises menaçant les femmes. Ainsi il été procédé avec les femmes de chaque groupement ou réseau bénéficiaire du forum à l'analyse et à l'identification des crises prévisibles ou probables de survenir dans leur village. Le tableau ci-dessous fait le récapitulatif des participants

Les participants sont au nombre de 399 dont 247 femmes ,69 filles, 83 hommes parmi lesquels 11 élus, 32 leaders communautaires, 4 leader religieux, 6 communicateurs traditionnels, 7 services techniques et 38 notables.

Cette analyse a permis de répertorier dans chacun des villages, deux crises majeures récurrentes suivantes : la crise alimentaire et l'inondation pendant les périodes des hautes eaux et à doter chaque groupement ou réseau d'un plan de réponse aux crises.

3.1.3. Fora avec les hommes sur les rôles genre en matière de nutrition et SSR

Dans le but de situer la responsabilité des hommes en matière de la nutrition et des services de la santé de la reproduction (SSR), 44 fora ont été organisés avec les hommes .Ces fora visent à renforcer les capacités des participants à mieux appréhender leurs rôles et responsabilités en matière de nutrition et à une meilleure compréhension de la santé sexuelle et reproductive.

Au total 1461 participants dont 190 leaders communautaires, 51 leaders religieux, 49 communicateurs, 25 services techniques, 68 élus et 158 notables.

A l'issu de ces fora les hommes ont compris que leur rôle est si important dans ce domaine et que les femmes elles seules ne peuvent pas arriver au bout en matière des SSR et nutrition sans leur appui et se sont engagés à accompagner les femmes surtout dans le domaine de la contraception ou certains hommes ont été jusque-là réfracteurs

- Nous hommes de Groupe Ilé nous nous engageons à suivre nos épouses pour l'observation de la CPN et CPON
- Nous hommes de Doula Koira nous nous engageons à autoriser nos femmes à utiliser la planification familiale
- Nous homme de Bangadria Abba nous nous engageons à préparer l'accouchement de nos épouses
- Nous hommes de Wako nous nous engageons à autoriser nos femmes à utiliser la planification familiale

à la pratique. Pour cela des engagements pris par les hommes :

3.1.4. Former, sensibiliser et éduquer les membres de la communauté sur les méfaits de la malnutrition, les approches de réflexion et d'action (Analyse sociale et action, de dialogue de couple et le dialogue intergénérationnelle).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante de Nutrition du programme Empowerment des femmes et des filles, Gouvernance de la société civile, 24 fora ont été organisés dans la zone pendant l'année.

Les fora ont porté sur la sensibilisation et l'éducation des communautés sur les méfaits de la malnutrition axées sur l'analyse sociale et action à travers le dialogue de couple et intergénérationnel.

Cette approche utilisée a permis aux participants d'avoir une meilleure compréhension de la malnutrition, de ses causes et conséquences mais de cerner les bonnes pratiques nutritionnelles pour minimiser la survenue des cas de malnutrition dans leurs ménages.

L'ensemble des fora ont mobilisé 705 participants dont. 294 femmes, 64 filles, 51 garçons, 296 hommes parmi lesquels 23 élus, 58 leaders communautaires, 14 leader religieux, 21 communicateurs, 9 services techniques, 39 notables.

Après cette activité, des séances de simulations sur le dialogue de couple ont été menés par les participants qui se sont mis deux à deux (mari et femme) et chaque couple discutait des affaires de nutrition de leur ménage.

3.1.5. Former les groupes de soutien des agents de changements et relais hommes et garçons et renforcer leurs connaissances le genre et la malnutrition pour une mise à échelle des acquis

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante Nutrition du Programme Empowerment des Femmes et des Filles, Gouvernance de la société civile, 27 fora de renforcement des connaissances sur le genre et la nutrition ont été organisés pour les membres des groupes de soutien, relais communautaires et les agents de changement dans la zone d'intervention du programme.

Ces fora ont mobilisé 945 participants dont 386 hommes, 18 leaders communautaires, 9 leaders religieux et 9 communicateurs. 150 boîtes à images ont été imprimées et distribués à des fins d'animations et sensibilisation.

A la fin des fora l'étude de la bande de Shakir a été faite ainsi que son utilisation, des tests dépistage de la malnutrition ont été également faits.

✓ Analyse du contexte : Genre et sécurité alimentaire et nutritionnelle

Près de 870 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde. Dans de nombreuses régions, les femmes sont plus affectées que les hommes par la faim, particulièrement après des catastrophes naturelles.

Les femmes jouent un rôle important dans l'agriculture et donc dans la production alimentaire. Elles représentent, en moyenne, 43 % de la main - d'œuvre agricole dans les pays en développement. Mais, malgré le nombre croissant de femmes qui travaillent dans l'agriculture, celles-ci restent confrontées à de nombreux désavantages. Elles n'ont que peu ou pas d'accès à la terre. Les hommes sont privilégiés dans l'attribution des terres, que ce soit en quantité ou qu'en qualité, et les femmes ne peuvent y accéder que par l'intermédiaire d'un homme de leur famille ou à la mort de leur mari. En outre, l'accès des femmes aux services financiers est limité et elles sont confrontées à des inégalités en termes d'accès aux animaux d'élevage, aux intrants (semences, engrais, etc.), à la technologie, aux informations sur les marchés, aux connaissances, aux compétences et aux services de conseil. Et l'analphabétisme des femmes vient encore aggraver la situation (FAO 2011).

En plus de la production et de la transformation des aliments, les femmes sont également responsables de l'alimentation de leurs familles. Si elles ne peuvent pas produire suffisamment d'aliments elles-mêmes ou si ces aliments ne sont pas assez diversifiés, les femmes doivent trouver de l'argent pour acheter des aliments au marché. Or, de nombreuses femmes des pays en développement n'ont aucun contrôle sur les revenus de leur foyer, ni de possibilités de générer des revenus. Certaines d'entre elles ne reçoivent même pas l'argent qu'elles gagnent, parce que la tradition veut qu'il soit versé à leurs maris. De leur côté, les hommes tendent à dépenser moins d'argent au profit de l'ensemble du foyer et ont une préférence pour les articles non alimentaires.

Les femmes ont souvent du mal à répartir leur temps entre les multiples rôles qui leur incombent. Les activités agricoles augmentent la charge de travail des femmes, ce qui fait qu'elles ont moins de temps pour s'occuper de leurs enfants. La conséquence est que de nombreux enfants quittent l'école pour s'occuper de leurs frères et sœurs plus jeunes. Le changement climatique et la dégradation progressive des ressources naturelles alourdissent aussi le fardeau des femmes, tout en menaçant la sécurité alimentaire. Lorsque les tâches extérieures au ménage sont trop importantes (par exemple, aide à des parents malades), les femmes n'ont plus assez de temps à consacrer à la production alimentaire ou à une activité rémunératrice.

Les femmes ont un rôle clé à jouer pour briser le cercle vicieux de la malnutrition intergénérationnelle. Les enfants nés de mères souffrant de malnutrition ont souvent un poids insuffisant et courent 20 % plus de risque de mourir avant l'âge de cinq ans (UNICEF 2007). La santé et la nutrition des mères ont une incidence directe sur le bien-être des enfants. La « fenêtre d'opportunité », c'est-à-dire la période située entre le début de la grossesse d'une femme et le deuxième anniversaire de l'enfant, est cruciale.

Il faut également souligner que les impacts de la malnutrition sont différents selon le sexe car les repas sont distribués différemment au sein de la famille. En effet, dans les pays en développement, il n'est pas rare que les femmes soient

confrontées à des tabous alimentaires qui les empêchent de consommer certains produits, ainsi qu'à des pratiques traditionnelles qui jouent en leur défaveur. Par exemple, elles reçoivent généralement les denrées restantes après que les hommes et les enfants se soient servis (FAO, 2014).

La dimension inégalitaire des rapports homme/femme, notamment basée sur l'histoire et les cultures des sociétés, affecte la santé des femmes et celle de leur famille. Par exemple, dans de nombreuses sociétés africaines, la tradition impose des interdits à tous les membres de la communauté : des restrictions, notamment alimentaires, règlent la vie quotidienne des individus (KAMBOL, 2011). Par exemple, la femme enceinte ne peut manger d'œufs, car on pense que l'enfant sera chauve, ni de la viande rouge, car l'accouchement sera difficile (contractions lentes), ni de légumes verts, car cela peut provoquer l'avortement ou une naissance prématurée.

Pour une nutrition qui intègre la dimension genre, chaque citoyen doit œuvrer pour la promotion des droits humains qui ce sont là des conditions essentielles à la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces droits humains sont entre autres :

- **La justice de genre**, c'est le traitement égal des femmes et des hommes, leur égal accès aux droits et aux choix, l'absence de discrimination basée sur le genre, ainsi que l'égalité des droits (définition basée sur celle de Goetz 2007).
- **L'égalité de genre** : Egalité de droits, de responsabilités et d'opportunités entre femmes et hommes, filles et garçons. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes vont devenir identiques, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs opportunités ne sont pas fonction de leur sexe biologique. L'égalité de genre implique que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes comme des hommes sont pris en considération, tout en reconnaissant la diversité qui existe à l'intérieur de ces groupes sociaux. L'égalité de genre n'est pas seulement le problème des femmes ; les hommes, tout comme les femmes, devraient se sentir concernés et pleinement engagés. L'égalité entre femmes et hommes est considérée à la fois comme une question de droits humains et un préalable à ces droits, ainsi qu'un indicateur du développement durable centré sur les personnes (site internet d'ONU Femmes).
- **L'autonomisation des femmes** nous considérons que l'autonomisation des femmes inclut leur autonomisation sociale, économique et politique. Par autonomisation sociale, on entend les changements positifs apportés au statut des femmes, qui leur permettent de faire progressivement leurs propres choix dans la vie. L'autonomisation économique prend en compte l'égal accès des femmes aux activités économiques, et reconnaît leur entière contribution. Enfin, l'autonomisation politique concerne la possibilité pour les femmes d'exprimer leurs revendications dans les processus politiques qui les concernent directement. Ces trois formes d'autonomisation se renforcent mutuellement (définition tirée de Budlender et Mussie 2013 : 23).

Résultat 3.2 : 35 000 femmes et filles et 25 000 hommes adoptent de bonnes pratiques

3.2.1. Atelier de formation des élus au niveau communal sur le Genre et le leadership/Sécurité alimentaire et Nutritionnel et Budgétisation (Lié à l'atelier de planification)

Au cours du mois du second semestre 2016, cinq (5) ateliers communaux ont été organisés dans la zone CAID du programme sur le renforcement des capacités des élus communaux sur le genre et le leadership et sur l'élaboration de plan et budget de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le tableau ci-dessous donne plus de détail sur les participants des différents ateliers :

Au total 272 participants dont 89 hommes, 47 leaders communautaires, 27 élus, 33 services techniques 34 femmes mjt, 42 personnes ressources ont participé aux ateliers de renforcement des capacités sur le genre, le leadership et l'élaboration de plan et budget de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pendant ces ateliers, les aspects ci-dessous ont été abordés.

- ✓ **Objectifs des ateliers :**
- ✓ Expliquer les notions de sécurité alimentaire, d'un plan communal de sécurité alimentaire,
- ✓ Décrire les étapes d'élaboration d'un plan communal de sécurité alimentaire,

- ✓ **Définition de quelques concepts clés :**
- ✓ La sécurité alimentaire correspond à la capacité pour toute personne de posséder à tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base. Une stratégie nationale de sécurité alimentaire ne peut être envisagée sans assurer la sécurité alimentaire au niveau du foyer familial (PAM, 1989)
- ✓ La sécurité alimentaire est assurée lorsque la viabilité du ménage, défini en tant qu'unité de production et de reproduction, n'est pas menacée par un déficit alimentaire (Frankenberger, 1991).
- ✓ La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (Sommet mondiale de l'alimentation, 1996).

Le concept de sécurité alimentaire fait référence à quatre dimensions :

- ✓ La disponibilité physique des aliments : Elle porte sur l'offre et est déterminé par le niveau de production alimentaire, les niveaux de provisions et le commerce.
- ✓ L'accès économique et physique des aliments : Il s'agit le plus souvent d'une combinaison entre production, échange, mécanismes sociaux, revenu et prix des aliments. (I.e. même si le marché d'un village est bien fourni - disponibilité des aliments – une famille peut se trouver en insécurité alimentaire si elle n'a pas de revenu ou si les prix du marché sont trop élevés pour son pouvoir d'achat).
- ✓ L'utilisation des aliments : Il s'agit de bonnes pratiques d'alimentation, de préparation des aliments, de diversité du régime alimentaire et de distribution des aliments à l'intérieur du ménage afin d'avoir un apport adéquat d'énergie et de nutriments. Ceci détermine l'état nutritionnel des individus.
La stabilité dans le temps : Elle est fortement dépendante des conditions climatiques défavorables (sécheresse, inondation), l'instabilité politique (troubles sociaux) ou des facteurs économiques (chômage, augmentation du prix des aliments). Ces facteurs peuvent avoir un impact sur votre état de sécurité alimentaire.

- ✓ Un plan se définit comme un ensemble cohérent d'objectifs (ce que l'on veut avoir), de stratégies (comment atteindre ces objectifs) sur un horizon de temps (court, moyen ou long) et d'actions pour atteindre ces objectifs.
Autrement dit, un plan communal de sécurité alimentaire est l'ensemble des actions et stratégies définies par la communauté pour atteindre ses objectifs en termes de sécurité alimentaire.
- ✓ **Comment élaborer un plan communal de sécurité alimentaire ?**

L'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire et nutritionnelle passe par les phases suivantes :

- ✓ **La phase de diagnostic et de concertation communale :**
Elle est faite sous forme d'Assemblée Générale, donc de façon participative, dans les villages, pour recenser toutes les contraintes, les potentialités de la commune en matière de sécurité alimentaire, afin d'établir une situation de référence et de proposer des solutions appropriées pour résoudre les contraintes.
- ✓ **La phase de planification/programmation :**
Elle consiste à mettre en place une commission technique composée d'élus, de services techniques, de représentants d'organisations paysannes et d'ONG. Cette commission élabore le plan proprement dit, en fonction des informations reçues des populations au cours du diagnostic en suivant les piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité des aliments et la stabilité des approvisionnements, l'accès aux aliments et l'utilisation des aliments.
- ✓ **La phase de restitution aux communautés :**
Elle est faite sous forme d'assemblées générales au niveau des quartiers, villages et fractions ou au niveau du chef-lieu de la commune en fonction des ressources disponibles.
- ✓ **La phase d'adoption du plan :**
Elle est faite au cours d'une session du Conseil Communal élargie à l'ensemble des acteurs. A cette occasion, le plan est présenté, discuté, amendé et adopté. La délibération issue de cette session est à transmettre à l'Autorité de Tutelle.

- ✓ **Relation du plan de sécurité alimentaire et nutritionnelle avec :**

- ✓ **Le PDESC**

Les Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) sont élaborés pour atteindre les objectifs de développement identifiés par les communes. Même si les premières générations des PDESC ont mis beaucoup plus l'accent sur le développement des infrastructures (sanitaires, scolaires, routières...) force est de reconnaître que le développement repose d'abord et avant tout sur la satisfaction des besoins alimentaires des membres de la communauté. Ainsi, les plans de sécurité alimentaire ayant pour objectif général la satisfaction structurelle des besoins alimentaires de la population et constituent des composantes des PDESC. Il faut donc éviter d'opposer les plans de sécurité alimentaire aux PDESC mais chercher plutôt à intégrer les deux outils.

- ✓ **Le PNSA**

La mise en œuvre du PNSA repose sur l'identification des actions définies par les communautés pour l'atteinte de leur sécurité alimentaire structurelle. A cet effet, les plans locaux de sécurité alimentaire constituent le socle du PNSA.

- ✓ **Les Banques de céréales**

Au Mali, les aliments proviennent de l'agriculture qui se pratique une fois l'an, c'est-à-dire au cours de la période pluvieuse de juin à septembre. Ainsi pour assurer un approvisionnement continu de la population tout au long de l'année, il est indispensable de constituer des stocks conséquents. Ainsi donc, les banques de céréales qui sont des stocks de proximité, permettent de réguler l'offre dans le temps et dans l'espace par rapport à une demande relativement constante. Par cette fonction, les banques de céréales participent à la fois à la stabilité des approvisionnements et à l'accessibilité économique aux vivres par un plus grand nombre. Partant de cette réalité, tous les plans communaux de sécurité alimentaire ont proposé la constitution des banques de céréales pour assurer la

régularité des approvisionnements à des prix abordables pour un plus grand nombre de consommateurs pendant la période de soudure.

3.2.2. Atelier de partage d'expériences entre les groupes de soutien et plan d'action pour la suite

Dans le but d'organiser les groupes de soutien et procéder à un partage de leur expérience avec les relais assorti d'un plan d'action, six (6) ateliers ont été organisés courant ce trimestre à cet effet.

Ces ateliers ont été mis à profits par les groupes de soutien pour présenter leurs expériences, échanger et élaborer un plan qui prend en compte les meilleures expériences. Voir tableau ci-dessous pour détail sur les participants. L'objectif était de :

- Créer un espace de rencontre des différents groupes de soutien
- Partager les expériences
- Utiliser des nouvelles expériences au niveau des villages

Durant ces rencontres les groupes de soutien ont fait respectivement le bilan des activités menés par village. Ainsi, dans le souci de permettre aux groupes de soutien de jouer pleinement leur rôle et d'être très utile pour les communautés, certaines séances d'animations ont été planifiées sur les thèmes :

- droits des femmes et des filles,
- les méfaits de la malnutrition,
- les méfaits du mariage précoce et de l'excision.

Ces actions ont été mises dans des plans d'action en plus des rencontres des clusters et sous clusters et seront réalisés au niveau de tous les villages.

Ces ateliers ont mobilisé 90 participants dont 66 hommes membres de groupe de soutien, 98 garçons membres de groupe de soutien, 6 élus et 15 leaders communautaires.

3.2.3. Atelier communal de formation des nouveaux relais sur les actions essentielles en Nutrition (AEN) (Femmes MJT + Maris des Femmes MJT+ Mamans Modèles+ Pères Modèles).

Dans le cadre du transfert de compétence et dans le souci de favoriser un changement de comportement positif au niveau des communautés dans le domaine des bonnes pratiques nutritionnelles, 6 ateliers de formation ont été organisés à l'endroit des nouveaux relais dans la zone.

Après ce fut l'établissement d'une fiche de suivi des activités des relais et agents de changements pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre de leurs activités.

Au total 120 participants dont 25 hommes, 24 maris MJT, 57 pères modèles, 73 mamans modèles et 100 femmes mjt, ont participé aux ateliers.

3.2.4. Analyser la vulnérabilité des femmes et des jeunes (garçons et filles) aux crises alimentaires au niveau des villages et faire au niveau des réseaux une analyse croisée de leur plan de réponse de crises et comment cela contribue à la réduction de la vulnérabilité aux crises alimentaires et nutritionnelles spécifiquement pour les femmes, filles et enfants

Cette activité a eu lieu en Aout 2016, et a regroupé 175 dont 58 femmes, 47 filles, 35 garçons, 35 leaders communautaires.

3.2.5. Renforcement des connaissances des femmes et des relais sur les recettes culinaires de complément alimentaire pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes allaitantes et enceintes.

Dans le cadre du renforcement des capacités des femmes et des relais 4 fora sur les recettes culinaires ont été organisés à l'endroit des femmes et relais dans la zone.

Chaque agent a formé 40 relais soit 240 relais au total qui à leur tour ont effectué en 6 mois 1447 animations auxquelles 21 653 femmes ont participé parmi lesquelles 7 214 femmes avec un enfant moins de 5 an.



✓ **Les recettes de bouillie et de boissons enrichies**

Deux séances de démonstration de bouillie enrichie à base de mil, pain de singe et de l'arachide et une autre à base de mil et de sorgho grillés + le pain de singe ont été effectuées pendant ces fora.

Ces fora ont vu la participation des DTC des communes concernées par l'activité. Ces derniers ont été d'un apport très capital car ils ont beaucoup participé à travers des exposés sur le thème et de sensibilisation auprès des femmes enceintes et allaitantes afin de permettre à celles-ci de fréquenter les CSCOMS pour leur prise en charge et pour celle des enfants malnutris

✓ **Cadre communautaire de revue de changements opérés**

Ces cadres communautaires ont regroupé 210 participants dont 83 femmes relais, 127 hommes parmi lesquels 46 relais, 53 agents de changements, 28 membres de groupe de soutien.



Séance de préparation de bouillie enrichie à base de mil, pain de singe ; poudre d'arachide



Séance de démonstration culinaire

Préparation de bouillie enrichie à base de mil, pain de singe + poudre d'arachide

3.2.6. Formation des couples modèles sur les bonnes pratiques Nutritionnelles

Dans le cadre de cette activité, chaque agent a identifié 3 villages dans une de ses communes d'intervention, soit 18 villages pour 90 animations sur les méfaits de la malnutrition, les recettes culinaires et les bonnes pratiques nutritionnelles.

Au total 1356 personnes ont bénéficié de ces animations dont 817 mamans à l'âge de procréer avec des enfants de moins de 5 ans, et 539 papas modèles (agents de changements, relais ou hommes modèles).

La communication

Dans le souci d'instaurer la bonne communication entre les couples en matière de nutrition le thème de la communication a été abordé, ainsi certaines questions ont été débattues en travail de groupes.

A l'issue des ateliers les hommes se sont engagés à soutenir les femmes dans :

- les aspects nutritionnels des ménages
- à varier l'alimentation des ménages avec l'achat de certains aliments nutritifs
- à prévoir la bouillie des enfants dans la ration alimentaire journalière
- A encourager les femmes pour la préparation de la bouillie enrichie aux enfants

3.3. Faciliter la disponibilité et l'accès des ménages aux stocks (banques de céréales, crédit stockage vivrier, boutiques d'intrants, etc.

3.3.2. Appui à la mise en place de banques de céréales, analyse de la rentabilité, viabilité, redevabilité envers les membres, plan d'affaires (exercice sur le bilan prévisionnel, planification de l'activité sur trois ans), analyse des relations avec les institutions financières et faire le plan de financement

En 2016, les communautés de la zone PEFGS ont été accompagnées dans la mise en place des mécanismes de lutte contre l'insécurité alimentaires. Ainsi, 47 réseaux ont été appuyés dans le montage des dossiers de banques de céréales dont 21 subventionnés par PEFGS et 26 en cours de montage pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire de leurs ménages.

Objectif 4: les OSCs (2,000 groupes MJT, 200 réseaux VSLA, 105 groupes des hommes et garçons engagés, and 500 filles du cercle d'amies sont engagés de façon effective dans la transformation des normes, cultures et des lois qui affectent négativement leur vie.

Resultat 4.1.# :35 000 femmes et filles et 25 000 hommes ont renforcés leurs compétences et capacités sur les lois, textes et conventions en lien avec les droits des femmes et filles

Renforcement des connaissances des femmes et des filles sur leurs droits et les sur les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et 182

4.1.1. Organiser des fora avec les filles et les garçons sur droits sexuels et reproductifs, les sur les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et R1820

Dans la mise en œuvre de la composante de men engage du programme Empowerment des femmes et des filles, gouvernance de la société civile, 54 fora entre les filles et garçons sur leurs droits sexuels et reproductifs ont été organisés au cours du 4^{ème} trimestre 2016. Ces fora visent à travers des méthodes interactives à une réflexion d'ensemble qui permettra aux garçons et filles de mieux comprendre leur sexualité et renforcer leurs connaissances sur leurs droits sexuels et reproductifs.

Au cours de ces 54 fora, 1896 participants dont 948 filles et 946 se sont familiarisés avec un certain nombre de concepts clés et droits relatifs aux jeunes à travers des échanges, des témoignages et de discussions interactives entre les participants en 6 étapes.

Chaque étape a été explorée en détail en vue de permettre aux participants de s'approprier de sa quintessence. Objectifs d'apprentissage.

Etape 1: Adolescence

L'adolescence est la période comprise entre l'âge de 10- 19 ans (OMS). C'est la phase de maturation des organes génitaux et de bouleversement psychologique et comportemental.

✓ Comportement de l'adolescent (e)

L'adolescent(e) traverse une période difficile marquée par :

- Des attitudes d'irritabilité, de susceptibilité, de solitude, de contemplation de son corps (estime de soi)
- Une inquiétude par rapport aux changements de son corps,
- Une curiosité de découverte du sexe opposé.

Il (elle) développe des affinités, des liens d'amitié et de compagnonnage. Le sexe occupe une place importante dans la vie de l'adolescent(e).

C'est aussi une période de revendication d'un pouvoir, de contestation des valeurs établies et de tendance aux défis.

Conséquences négatives des rapports sexuels précoces

Les conséquences des rapports sexuels précoces sont : les grossesses non désirées et les IST/VIH et SIDA.

Dès la puberté, tout contact sexuel peut entraîner une grossesse précoce dont les conséquences sont dramatiques.

Un bébé né d'une mère adolescente peut être confronté aux difficultés suivantes - - le retard dans la croissance (physique, mentale)

- le mauvais suivi médical
- les problèmes de prise en charge en cas de maladie
- la malnutrition
- les problèmes liés à l'éducation de l'enfant

Les rapports sexuels précoces occasionnent des déchirures au niveau du vagin chez la jeune fille et constituent des voies de pénétration des IST et du VIH et SIDA.

Etape 3 : Sexe et genre

✓ Synthèse

Le Sexe est :

- Biologique (homme ou femme)
- Universel (les mêmes facteurs par tout dans le monde)
- Inné
- Généralement immuable (sauf par la chirurgie)

- Invariable entre et au sein des cultures

Le Genre:

- Des rôles, responsabilités et comportements préétablis par la société (assignés aux hommes ou aux femmes)
- Est culturel
- Est acquis
- Change avec le temps
- Varie au sein d'une culture et d'une culture à l'autre

Etape 4 : Quelques services adaptés aux besoins des adolescents filles et garçons

Etape 5 : Partage de la déclaration des Droits Sexuels Rédigée par l'IPPF en 2008

Etape 6 : Les résolutions 1325 et 1820 VBG

Ici également une simulation de l'astuce innovante de barrière à franchir en période de conflit a permis de catégoriser les participants face à une menace d'attaque. Il s'agit de :

- La catégorie de personnes qui ont les moyens (physique, matériel, financier) de franchir la barrière pour se mettre à l'abri
- La catégorie des personnes qui malgré leur désir de quitter n'ont pas les moyens de franchir la barrière et donc contraintes de rester face à la menace,
- La catégorie de personnes qui décident de rester pour une raison ou pour une autre

De l'analyse de 3 options il ressort que la plupart de ceux qui n'arrivent pas à franchir la barrière sont les femmes, ce qui est conforme aux résolutions des Nations unies qui confirment que les femmes, les enfants et les vieilles personnes payent le plus lourd tribut dans les zones de conflits car n'ayant pas les moyens de partir. En plus du manque des moyens pour les femmes et les filles pour s'échapper, ce sont elles qui sont victimes de viol, de harcèlement et de beaucoup d'autres VBG. Les échanges se sont beaucoup appesantis sur les notions de prévention et protection des femmes et filles pendant et après les conflits et sur la participation de celles-ci à toutes les initiatives qui concourent au rétablissement de la paix, à la réconciliation et à la cohésion sociale comme l'exigent les résolutions 1325 et 1820 VBG des Nations Unies.

4.1.2. Organiser des fora avec les femmes et les hommes sur droits et les sur les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et 1820.

Dans la mise en œuvre de la composante de gestion de crises et de conflits du programme Empowerment des femmes et des filles, gouvernance de la société civile, 34 fora de renforcement de capacités des femmes et

filles ont été organisés sur les droits des femmes et des, les textes, les résolutions et les conventions relatifs aux mariages précoces, excisions, VBG et les SCR 1325 et 1820.

Ces fora visent à travers des méthodes interactives à une réflexion d'ensemble qui permettra aux femmes et filles de mieux renforcer leurs connaissances sur les violences faites à leur rencontre et sur leurs droits en général et sur les résolutions 1325 et 1820 VBG des Nations Unies en particulier.

Ces 34 fora ont mobilisé 1470 participants dont 682 femmes, 508 hommes parmi lesquels 306 membres de groupe de soutien, 52 leaders communautaires ; 42 élus, 9 leaders religieux, 21 communicateurs et 78 agents de changements.

Les fora se sont déroulés sous forme d'échanges, des témoignages et de discussions interactives entre les participantes portant sur la connaissance des violences faites aux femmes et aux filles, de leurs droits et des instruments juridiques internationaux qui protègent les femmes et les filles.

A travers le monde, les femmes et les filles sont victimes de nombreuses formes de violences telles les violences physiques, sexuelles, psychologiques, économiques etc.

✓ **Les droits politiques des femmes**

▪ **Instruments juridiques qui prônent l'égalité entre l'homme et la femme**

Un brainstorming a permis d'évaluer le niveau de connaissance des participantes sur ces instruments. L'intérêt pour nous d'aborder au cours de cette formation la connaissance de ces instruments réside à faire comprendre aux femmes le caractère légal reconnu par les gouvernants de leur droit à la conquête et à l'exercice du pouvoir. Qu'il s'agisse de:

- La Convention adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 1979,
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen
- La Charte des Nations-Unies,



- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
- La Constitution de la République du Mali,
- Etc.

Toutes prônent l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et proclament l'égalité en droits et en devoirs de tous les citoyens. Ceux-ci confèrent donc une base juridique à la conquête et à l'exercice du pouvoir par les femmes.

▪ **Droits des femmes :**

Tous sont des droits reconnus pour un citoyen qui n'est pas frappé par une interdiction de justice.

✓ **Les résolutions 1325 et 1820 VBG**

Ici également une simulation de l'astuce innovante de barrière à franchir en période de conflit a permis de catégoriser les participants face à une menace d'attaque. Il s'agit de :

- La catégorie de personnes qui ont les moyens (physique, matériel, financier) de franchir la barrière pour se mettre à l'abri
- La catégorie des personnes qui malgré leur désir de quitter n'ont pas les moyens de franchir la barrière et donc contraintes de rester face à la menace,
- La catégorie de personnes qui décident de rester pour une raison ou pour une autre

De l'analyse de 3 options il ressort que la plupart de ceux qui n'arrivent pas à franchir la barrière sont les femmes, ce



qui est conforme aux résolutions des Nations unies qui confirment que les femmes, les enfants et les vieilles personnes payent le plus lourd tribut dans les zones de conflits car n'ayant pas les moyens de partir.

En plus du manque des moyens pour les femmes et les filles pour s'échapper, ce sont elles qui sont victimes de viol, de harcèlement et de beaucoup d'autres VBG.

Les échanges se sont beaucoup appesantis sur les notions de prévention et protection des femmes et filles pendant et après les conflits et sur la participation de celles-ci à toutes les initiatives qui concourent au

rétablissement de la paix, à la réconciliation et à la cohésion sociale comme l'exigent les résolutions 1325 et 1820 VBG des Nations Unies.

4.1.3. Mise en place des groupes de soutien de garçons et les former sur le genre, la masculinité et les droits des filles et des femmes, les rôles genre

Dans le cadre du renforcement des groupes de soutien des jeunes et en vue de soutenir l'Empowerment des femmes et de protéger leurs droits des fora ont été organisé à l'endroit des membres des groupes de soutien des garçons.

Ces fora se sont tenus au niveau des villages de Gairama (commune de Diré), Haïbongho, Fongo Baber, Kongoudjara et Bawa tous de la commune de Haïbongho, les villages de Bougouber, Salakoira, Awaki, Kouye et Bangadria Abba (commune de Binga) au niveau du cercle de Diré et les villages de N'Goro, Mandjebougou, Courba, Gombatou et Niafunké (commune de Soboundou) dans le cercle de Niafunké. Le tableau ci-dessous donne la situation de ces fora.

Au total, 30 fora ont été organisés pour 1050 participants dont 972 garçons, 61 leaders communautaires et 17 élus. Ils ont abouti à la mise en place de 30 groupes de soutien.

4.1.4. Mettre en place les comités GBV et Organiser des fora avec eux sur droits sexuels et reproductifs, les sur les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et 1820.

Au total 13 fora de 452 participants de mise en place de Comité VBG ont été tenu regroupant 99 hommes, 210 garçons, 101 femmes, 42 filles. 29 comités VBG ont été créés

4.2. Accompagner les services de juridictions (justice, para juridique), les services de santé sur la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences.

4.2.1. Fora communautaire et cadre d'échange inter communautaire sur le mariage précoce, informations et formations sur les paquets techniques GBV, droits des filles

Dans le cadre de cette activité, 18 fora et 6 cadres intercommunautaires ont été organisés courant ce trimestre 2016 sur les violences basées sur le genre en général et le mariage précoce en particulier, la connaissance des droits des femmes et filles et sur les résolutions de nations unies 1325 et 1820. Les aspects traités au cours de ces fora sont :

Ces fora ont permis la création de 29 comités VBG et mobilisé 1001 participants dont 227 hommes, 265 garçons, 394 femmes, 115 filles.

Tous sont des droits reconnus pour la femme qui n'est pas frappé par une interdiction de justice.

4.2.2. Mise en place d'un système de mutualité en vue d'une meilleure protection sociale (d'adapter ses services aux besoins des femmes et des filles à un coût réduit)

Au cours du dernier trimestre 2016, un atelier de renforcement des capacités des femmes membres des réseaux/groupements partenaires sur le système de mutualité. Pour le besoin de cette formation, le guide de gestion des mutuelles de santé en Afrique a servi d'outil de formation en vue permettre aux femmes d'appréhender dans le détail une mutuelle de santé avec ses avantages et inconvénients afin de leur permettre d'avoir une large gamme d'option en vue de faire un choix éclairé.

Résultat 4.3# :150 campagnes de mobilisation organisées par les hommes et les garçons champions du changement en faveur de la promotion de l'équité et de l'égalité de genre

4.3.1. Organiser des causeries éducatives avec les filles et les garçons sur droits sexuels et reproductives, les sur les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et GBV, R1325 et 1820

Dans le cadre de renforcement des capacités des jeunes, des causeries éducatives ont été organisées sur les droits sexuels et reproductifs, les textes, les résolutions, les conventions relatifs aux mariages précoces, excisions, VBG et R1325 et R1820. L'approche basée sur des échanges interactifs entre les participants a permis d'explorer en détail les différents aspects abordés au cours de ces fora pour leur compréhension.

Au total 23 fora de causeries éducatives pour 345 participants dont 178 garçons et 167 filles dans les communes de Soboundou, Koumaira, N'gorkou, Binga, Kirchamba, Banikane Narhawa, Tindirma, Haïbongho, Télé et Kaneye.

Fora de causeries les filles et les garçons sur les droits sexuels et reproductifs à Kondi Keina



4.3.2. Organiser une campagne de mobilisation des comités GBV pendant les 16 jours d'activismes

Une campagne de mobilisation des comités VBG pendant 16 jours d'activisme a été organisée dans les communes partenaires PEF-GS. Elle a mobilisé des membres des comités VBG, des membres mjt et cjt, des autorités locales et les autorités communales en faveur de la lutte contre les violences basées sur le genre dans leurs communes. L'objectif de ces fora était de :

- Créer un espace d'échange entre les comités VBG
- Impliquer les autorités communales pour la réussite de la mission des comités VBG
- Elaborer une convention communale de lutte anti VBG)

Le tableau ci-dessous donne le détail des participants :

Au total 6 fora ont été organisés à l'effet de cette activité regroupant 210 participants dont hommes 62 femmes, 24 élus, 30 leaders communautaires, 6 leaders religieux et 6 communicateurs.

4.3.3. Créer, former et mobiliser les groupes de soutien d'hommes engagés au niveau village, commune, cercle et région

Dans le cadre du renforcement des capacités des groupes de soutien sur le rôle genre, les normes sociales, les violences et la prise en charge de victimes, un atelier a été organisé pour amener les membres des groupes de soutien à comprendre :

- Les concepts genre et violence
- Les normes sociales non favorables au genre
- Les différentes formes de violences exercées à l'encontre des femmes,
- La relation d'aide aux survivantes
- Les instruments internationaux mis en place pour éliminer la violence à l'égard de femmes et des filles
- Le fonctionnement des clusters et sous clusters

Cette activité a été conduite au niveau de la ville de Diré et a vu la participation de 23 délégués des groupes de soutien qui feront la restitution dans leurs localités respectives.

4.3.4. Renforcer les connaissances des femmes, des filles et des leaders communautaires sur la justice transitionnelle et leur positionnement dans les instances de décisions sur la paix et des commissions de prévention de lutte contre les GBV et des commissions sur la paix.

Dans le cadre du renforcement capacités des femmes, des filles des acteurs communaux sur la notion de justice transitionnelle et l'implication des femmes dans les instances de décisions trois ateliers de formation ont été organisés à l'endroit de ces personnes.

Les ateliers se sont déroulés à Diré à Haïbongho (commune de Haïbongho, Arham (commune de Arham dans cercle de Diré et à Koumaira (commune de Koumaira) dans le cercle de Niafunké.

Les ateliers ont duré chacun 2 jours et ont regroupé 200 participants dont 75 femmes, 15 filles, 12 garçons, 121 hommes parmi lesquels 27 leaders communautaires, 9 leaders religieux, 13 communicateurs, 3 services techniques, 11 notables, 187 élus

Durant cet atelier un exposé sur les recommandations du *Colloque National sur la justice* transitionnelle au Mali de 2014 a été largement expliqué et commenté aux participants. Un accent particulier a également été fait sur les **04 piliers** de la justice transitionnelle.

4.3.5. Accompagner les services de juridictions (justice, para juridique), les services de santé sur la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences.

Dans le cadre du renforcement des capacités un atelier de formation sur les VBG et la prise en charge des victimes a été mené au niveau de Diré.

Le facilitateur de la justice transitionnelle en pleine animation



A ces 2 ateliers ont participé 25 personnes des services juridiques et para juridiques et la santé dont 8 du service de la santé, 3 de la justice 5 de la gendarmerie, 6 de la police ; 3 de la garde nationale. 10 femmes MJT et 15 membres de comité VBG.

1. Le médecin gynécologue de Diré et les participants



4.4. Formation, structuration et accompagnement des réseaux VSLA

4.4.1. Appuyer la réalisation des objectifs des réseaux cercles, nouveaux réseaux villageois, appui basé sur un document (évaluation du plan d'action des réseaux cercle, villageois, recherche de partenaire, accompagnement technique et journée de plaidoyer pour leur participation aux instances de prises de décision ASCO; APE, communal etc.)

Les réseaux partenaires PEF-GS ont été accompagnés dans la réalisation de leurs objectifs communs. Les fora ont été mis à profit pour aider les participants à cerner la signification d'objectif commun, les caractéristiques d'un objectif et la planification des activités concourant à la réalisation d'un objectif commun mais aussi à appréhender leur participation dans les instances de prise de décisions. Voici le détail sur les participants.

Ces fora ont vu la participation de 420 personnes dont 270 femmes MJT, 70 filles mjt, 40 hommes-maris MJT, 10 élus, 18 leaders communautaires, 6 religieux et 6 communicateurs.

Ainsi, l'état des lieux des plans d'action des réseaux concernés a été fait et l'exercice consistait à voir ce qui a été fait et qui l'est pas dans ces plans en question et les difficultés confrontés qui ont empêché la réalisation de l'action et les solutions préconisées.

Cette analyse a permis de savoir que la non réalisation de certains plans est dû au manque de partenaires de financement et même souvent à la paresse des femmes d'aller vers ces partenaires.

Toutefois, les femmes ont été sensibilisées sur l'importance de la collaboration avec les partenaires au développement et les différents partenaires qui se trouvent dans la zone ont été portés à leur connaissance ainsi que leurs domaines d'appui. Cette rencontre a été également l'occasion de donner d'amples explications sur les IMF de la place et les services offerts.

Une séance de sensibilisation et de plaidoyer a été également menée auprès des autorités pour la participation des femmes au sein des instances de décision.

On note une prise de conscience de l'importance de la participation de la femme dans les instances de décision et partout les autorités s'engagent à appuyer les femmes pour qu'elles puissent intégrer les instances communales et les autres instances de leur localité.

4.4.2. Tenir les conférences régionales et locales des réseaux MJT (niveau local et régional)

En février 2016, une conférence régionale des femmes MJT a eu lieu à Tombouctou et a vu la participation de 52 femmes, 48 filles membres des réseaux, 24 responsables des services techniques totalisant 424 participants.

4.4.3. Appuyer les nouveaux groupements dans leur structuration en réseaux villageois (les villages qui ont plusieurs groupements non encore structuré en réseaux), fora de réflexion sur leur objectif commun, plan d'action, faisabilité des actions.

Dans le cadre du renforcement de capacités des réseaux, 14 fora ont été conduits dans la zone d'intervention du programme Empowerment des femmes et des filles et gouvernance de la société civile au cours du 4^{ème} trimestre 2016.

Ces fora consistent d'abord dans une approche communautaire participative à une large diffusion de l'idée de réseautage auprès de tous les groupements du village/quartier/fraction concerné en vue de leur permettre de s'y approprier et décider en toute liberté leur adhésion ou non au réseau.

Ensuite après l'option libre et volontaire d'adhérer à l'idée de réseautage, les délégués ont renforcé leurs capacités sur la notion de réseautage, les avantages, les inconvénients, les exigences, les organes et les outils de gestion d'un réseau pour aboutir à la mise en place du réseau concerné.

Au total, 475 délégués des groupements venus de 14 villages parmi lesquels 38 hommes, 368 femmes et 69 filles ont participé à ces fora de renforcement de capacités sur le réseautage.

✓ Démarche de la mise en place du réseau avec les déléguées mandatées des groupements

A partir de ces différents éléments la notion de réseau retenue est : Un réseau est un regroupement libre et volontaire de trois à plusieurs groupements fonctionnels d'un même village/quartier/fraction (réseau villageois) poursuivant les mêmes objectifs et qui dispose de ses textes de fonctionnement approuvés par les groupements membres.

L'objectif de la mise en place des réseaux de groupements mjt est de constituer un mouvement de masse des femmes pour l'influence des politiques et normes sociales non favorables à la promotion de la femme et de la fille.

Pour toutes ces raisons, les avantages du réseautage consistent à :

- Conquérir le pouvoir par la capacité de mobilisation des masses,
- Participer aux instances de prise de décision,
- Influencer les normes sociales et les politiques non favorables au genre et qui perpétuent la violence et l'exploitation sexuelle,
- Mobiliser des ressources financières internes et externes pour la satisfaction des besoins,
- Réaliser les objectifs communs,
- Lutter contre la pauvreté par la mobilisation des ressources,
- Instaurer la cohésion sociale, l'unité, la solidarité et l'entraide entre ses différents membres,
- Mener des actions de plaidoyer,
- Développer de l'épargne crédit entre les membres et la recherche des financements pour la mise en œuvre des objectifs communs,
- Renforcer les capacités des femmes pour leur participation à la vie de leur communauté
- Créer un espace d'échange entre les femmes permettant l'amélioration de leurs conditions de vie au sein des ménages et de la communauté

▪ Les difficultés des réseaux :

L'intérêt pour nous d'aborder ce thème réside dans le souci de partager avec les déléguées les tenants et les aboutissants du réseautage en vue de connaître les avantages mais aussi les difficultés. La connaissance de ces difficultés permet d'identifier les pistes de solutions et de les anticiper pour le bon fonctionnement du réseau. Les différentes exigences sont :

- Dégager un temps supplémentaire de son emploi de temps pour la réalisation des activités du réseau (Surtout pour les responsables),
- Mobiliser des ressources financières supplémentaires par les groupements membres pour faire face aux besoins du réseau (Cotisations, autres exigences),
- La restitution de différentes décisions du réseau aux groupements et des groupements au réseau,
- Le caractère bénévolat des activités du réseau,
- Etc.

▪ Informations sur les organes de gestion du réseau

A ce niveau les échanges ont porté sur la connaissance des organes de gestion d'un réseau. Un brainstorming a permis d'identifier l'Assemblée générale, le conseil d'administration, le bureau exécutif ou le comité de gestion et le comité de surveillance. A l'unanimité des déléguées le bureau exécutif a été retenu au détriment du conseil d'administration et comité de gestion. Donc les 3 organes de gestion retenus pour un réseau sont les suivants :

- L'assemblée générale qui est l'instance suprême

- Le bureau exécutif qui est l'organe d'exécution
- Le comité de surveillance qui est l'organe de contrôle

✓ **Rôles et responsabilités des organes de gestion**

▪ **ASSEMBLEE GENERALE**

L'assemblée générale est constituée par l'ensemble des groupements et / ou associations membres qui sont à jour dans le paiement des cotisations et autres dus s'il y'en a du réseau. Elle est l'instance suprême du réseau. Elle est souveraine, délibère pour toutes les questions relatives à la vie du réseau. C'est d'elle que les autres organes détiennent leurs pouvoirs. En cas de vote chaque membre ne peut prétendre qu'à une voix.

L'assemblée générale est compétente pour :

- Déterminer ou modifier les orientations générales du réseau
- Adopter les budgets,
- Adopter les politiques de gestion,
- Examiner et approuver les comptes de l'exercice et les rapports des programmes d'activités,
- Approuver le bilan des activités du bureau exécutif,
- Approuver les admissions et les exclusions des membres du réseau,
- Approuver les projets et les programmes d'actions,
- Modifier les statuts et le règlement intérieur,
- Arbitrer les différends entre les membres du bureau et/ou entre les membres du réseau,
- Elire et renouveler les membres des organes d'exécution et de contrôle du réseau.

▪ **LE BUREAU EXECUTIF**

Le réseau est administré par un bureau exécutif de neuf (9) membres élus en assemblée générale des délégués de groupements membres à titre nominatif pour une durée de trois (3) ans renouvelable. Il est l'organe de mise en œuvre des décisions et orientations arrêtées par l'Assemblée générale à qui il rend compte.

- Les attributions et les responsabilités du bureau exécutif sont :
 - Assurer la mise en œuvre de l'ensemble des décisions et orientations prises par l'assemblée générale
 - Faire des propositions de politiques et d'orientations à l'assemblée générale et assurer l'exécution des décisions et tâches arrêtées par l'assemblée générale,
 - Créer et développer une dynamique de partenariat entre les membres du réseau et entre ceux-ci et l'extérieur,
 - Veiller au respect et à l'application des statuts et règlement intérieur et autres textes réglementaires (manuels de gestion administrative et financière, plan stratégique, plan annuel),
 - Préparer et convoquer les Assemblées Générales,
 - Assurer la bonne diffusion des décisions prises par l'assemblée générale et celles issues des réunions du bureau,
 - Elaborer et présenter à l'assemblée générale pour approbation les projets et programmes, les budgets, les rapports d'activités et financiers,
 - Analyser les demandes d'admission et ou de retrait et proposer des sanctions, de suspension et exclusions,
 - Veiller à la réalisation du contrôle annuel des comptes et à la présentation de ses résultats en assemblée générale,
 - Assurer le plaidoyer auprès des bailleurs en vue de trouver des finances pour des projets d'intérêt public,
 - Assurer la gestion des projets, du patrimoine et de tous les biens du réseau conformément aux textes réglementaires.

Le bureau exécutif est responsable devant l'assemblée générale à qu'il rend compte de sa gestion et de l'exécution des décisions à chaque session.

✓ **COMITE DE SURVEILLANCE**

Le comité de surveillance est composé de trois (3) membres. Il est chargé de contrôler le bureau exécutif. Ils sont élus par l'assemblée générale parmi les membres du réseau. Leur mandat est de trois (3) ans renouvelables. Le comité de surveillance a pour mission de veiller à la régularité dans l'application des politiques et procédures de gestions administrative et financière. Il veille également au respect des dispositions statutaires et réglementaires du bureau exécutif en matière de gestion des fonds et à l'application des recommandations des assemblées générales. Il peut également faire des propositions à l'assemblée générale pour des changements de stratégies et d'orientations.

En tant qu'organe de contrôle, le comité de surveillance est chargé de :

- Vérifier les comptes;
- Contrôler l'application des procédures de gestion administrative et financière ;
- Contribuer dans la définition et la révision des politiques de contrôle interne et externe du réseau;
- Porter une appréciation sur la dynamique associative et notamment apprécier la performance des organes ;
- Contrôler l'application des recommandations de l'assemblée générale ;
- Contrôler le respect des droits humains au niveau des membres du réseau.

✓ **Outils de gestion d'un réseau**

En vue de promouvoir la culture d'une gestion transparente des ressources (humaines, matérielles et financières) de leurs structures, les délégués ont été renforcés sur la connaissance et la tenue des outils de gestion d'une structure

communautaire de base. La liste des membres, les cahiers de cotisations, d'octroi et de remboursement de crédit, les livres de caisse et de stock et cahier de PV de réunion ont été partagés.

✓ Mise en place de réseaux villageois:

Tableau : liste des réseaux créés

Cercle	Commune	Villages	Date de création	Nom réseau	Nombre de groupements	Nombre de membre				
						Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
Diré	Kirchamba	Kirchamba	31/10/2016	Alhawa	3	87	14	5	1	110
Diré	Haibongo	Haibongo	15/12/2016	Goindatchéré	5	131	45	5	4	190
Diré	Tienkour	Tienkour	31/10/2016	Tchinessi	7	150	28	5	0	190
Diré	Arham	Arham	11/12/2016	Wafakoye	6	201	35	9	0	251
Niafunké	Soboundou	Niafunké	07/10/2016	Souba Gomni	3	76	22	7	0	108
Niafunké	Soboundou	Niafunké	11/12/2016	Dourey	4	90	14	6	0	114
Tombouctou	Tombouctou	Sans fil	30/08/2016	Tartit	3	67	13	0	0	83
Tombouctou	Tombouctou	Kabara	25/10/2016	Fafadoboye	5	132	62	16	0	215
Tombouctou	Tombouctou	Koriomé	25/10/2016	Anniya	7	169	99	42	0	317
Diré	Tindirma	Téssé	17/08/2016	Fafadoboye	7	287	50	0	0	344
Diré	Tindirma	Godjé	13/05/2016	Yilwa	5	93	32	0	0	130
Diré	Tindirma	Kathi	11/09/2016	Roudemayo	5	80	32	0	0	117
TOTAL					60	1563	446	95	5	2169

Pendant le 4^{ème} trimestre 2016, 12 réseaux villageois ont été mis en place dans la zone PEF GS de la région de Tombouctou, totalisant 60 groupements pour 2 169 membres dont 1563 femmes, 446 filles ; 95 hommes et 5 garçon.

Activités au titre de l'avenant n°2 de PEF GS

De la société Civile, deux activités ont été réalisées en 2016. Il s'agit de :

- L'organisation de la conférence régionale des réseaux MJT de la région de Tombouctou

La mise en place des banques de céréales. Ces deux activités ont été réalisées dans le mois de Mars 2016 par le consortium de Tombouctou.

4.4.4. Organisation de la conférence régionale

Dans le cadre de l'avenant N°2 du Programme Empowerment des femmes et des filles /Gouvernance, les femmes des groupements et réseaux MJT ont transformé la journée du samedi 27 février en une grande fête. Il s'agit de la conférence régionale que ces braves femmes ont organisée sur le thème : « **Les groupements et réseaux MJT vecteurs de cohésion sociale/ paix et réconciliation (facteurs de mobilisation/force collective)** ».

Les participants

A cette conférence, plus de 400 femmes et filles MJT ont pris part. Toutefois, la bonne communication qui a précédé l'activité a permis à plusieurs femmes et filles non MJT de participer à cette fête organisée par leurs sœurs et écouter les différents messages.

Par ailleurs, les acteurs suivants ont également participé à cette activité. Il s'agit de :

- Les services techniques de l'Etat,
- Les Maires des communes de Salam, Ber, Bourem Inaly, Lafia, Alafia, Commune Urbaine,
- Le conseil régional,
- Le conseil de cercle,
- La communauté humanitaire,
- Les associations,
- Les chefs de quartiers, les notables, les prêcheurs,
- Les parties politiques
- Le Haut conseil Islamique,
- Le Recotrad ,
- Le conseil Régional de la jeunesse,
- Le conseil local de la jeunesse,
- Les ONG Internationales
- Le publique
- Les six radios les plus écoutées de la ville

Le déroulement de la conférence

La conférence s'est déroulée dans une dynamique interactive, exposé, commentaires et questions réponses sous l'égide de l'équipe de modération qui a synthétisé et résumé en français tous les extraits clés pour que l'ensemble des participants puissent comprendre les différents messages. Ainsi, tour à tour, la présidente et ses Co panélistes ont exposé toutes les actions qu'elles ont entreprises dans les commissions communales et villageoises en faveur de la paix et réconciliation

L'ouverture de la conférence :

Avant l'ouverture symbolique, la présidente du réseau communal a accueilli la salle par quelques mots de bienvenu pour donner un avant-gout à l'activité et rassurer les participants, les invités d'honneur et toutes les ONG et associations présentes. Elle a tenu à informer les uns et les autres que cette conférence fait partie de leur initiative et fait suite aux fruits des plusieurs années efforts accumulés durant des années grâce au programme PEF GS.

La présidente a également insisté sur le fait que les femmes MJT n'ont pas été très impliquée par les autorités dans le processus des accords d'Alger pour la paix et la réconciliation, mais grâce au programme PEF GS, elles ont pu être au même pied d'égalité en terme d'information sur le contenu de ces accords à travers le PEF GS d'où la pertinence pour elles de la présente conférence régionale. Ensuite, elle a remercié le gouverneur d'avoir accepté de répondre à leur invitation.

« Nous les femmes MJT, on n'a pas été directement impliqué dans le processus de paix et de réconciliation, mais avec les formations que nous avons reçues, nous sommes aujourd'hui au même pied d'égalité que les autres en termes d'information sur le contenu de l'accord. Même avant qu'on ne commence à parler des accords, nous avons déjà commencé le travail de paix et de réconciliation dans nos villages, villes et quartier. C'est d'ailleurs une des raisons qui nous a motivé à démontrer ce que nous faisons et ce que nous savons faire pour la cohésion sociale et la paix »-Présidente du réseau communal

Après cette brève intervention aux autres officiels, la gouverneur pour faire son



d'accueil au gouverneur et présidente passé le micro au discours d'ouverture.

Discours du gouverneur :

Le gouverneur de la région de Tombouctou, dans son discours a retracé et souligné la politique nationale des plus hautes autorités de l'état à engager un mouvement de mobilisation nationale de Kayes à Kidal pour aboutir à une paix durable au Mali. Il trouve donc que si ces femmes qui pour la plupart sont des analphabètes parviennent dorénavant et déjà à devancer l'état dans cette démarche, on ne peut que leur encourager, appuyer et faire remonter l'information au niveau des plus hautes autorités.

Le gouverneur a rassuré les femmes que désormais cette activité sera mentionnée dans l'histoire de la région de Tombouctou.

« En tant que première représentation de l'état au sommet de la région, je tiens à vous rassurer que désormais nous sommes engagés à vous soutenir, appuyer et travailler avec vous, car ça vaut la peine. Le préfet et sous-préfets resteront dans cette salle tout au long de cette conférence combien utile, combien symbolique pour écouter vos messages et prendre bonnes notes, car encore une fois de plus, ça vaut la peine ». Témoignage du gouverneur

Sur ce, le gouverneur a déclaré ouvert la conférence régionale.

Après le retrait, du gouverneur, les panélistes ont pris la parole une à une et à tour de rôle avec une animation du thème de la conférence. Cette animation a commencé par retracer les souffrances et les traumatismes de la crise liées à la rébellion et l'occupation djihadiste de 2012, puis sur les stratégies de résistance des femmes MJT, ensuite le rôle des femmes dans la gestion de conflit et la recherche de la paix, les résolutions 1325 et les 1820 des nations unies, ensuite leurs propositions de solutions pour aboutir à une paix durable.

La conférence a été animée en langue sonhaï, Tamashek, fulfulde et arabe ; ensuite un maître de cérémonie (journaliste de radio privée d'une éloquence avérée) a été recruté par les femmes pour résumer les interventions en français pour que les invités puissent comprendre les différents messages de femmes.

Résultats

comme résultats issues, les autorités administratives, locales, les services techniques de l'Etat, les services déconcentrés, les ONG nationales et Internationales, la CAFO, l'APDF, le bureau des affaires civiles et droit de l'homme de la MINUSMA, les notables, les prêcheurs, les leaders d'opinion, les radios de proximité sont tous désormais bien informés sur les activités des femmes MJT dans la région avec un cachet particulier sur les points qui suivent. Il s'agit entre autre de :

- Une meilleure connaissance des actions entreprises par les femmes en faveur de la paix et la réconciliation à travers les femmes des groupements/réseaux MJT
- Meilleure analyse, éveil de conscience sur le potentiel des femmes dans le domaine de la paix et la réconciliation à travers leurs rôles/leadership au niveau des mécanismes communautaires mis en place avec l'appui de PEF-GS au niveau des communes partenaires
- L'engagement des plus hautes autorités à œuvrer pour une meilleure application des résolutions 1325 et 1820.
- La reconnaissance des efforts des femmes MJT pour la paix et la lutte contre les VBG par les autorités (conseil de cercle, Gouvernorat, préfecture) dans le cadre de l'approche du Programme.

« Je suis très heureux et fier de ces femmes qui connaissent même les résolutions des nations unies que beaucoup parmi nous hommes politiques ignorent. Les portes du conseil de cercle sont grandement ouvertes pour elles pour qu'on travaille ensemble pour la stabilité et le développement de notre société. J'ai beaucoup appris aujourd'hui ! » - a déclaré le président du conseil de cercle de Tombouctou



Le président du conseil de cercle en image sur cette photo en train d'exprimer sa grande satisfaction. A sa droite, le Préfet de Tombouctou, puis le Directeur de l'ANICT et le chef de division éducation de base de l'Académie de l'enseignement de Tombouctou.

Le représentant du haut conseil islamique a rassuré les femmes que désormais les imams sont engagés dans la lutte contre les mariages précoces et les autres violences faites aux femmes et aux filles.

« Même le coran n'a pas dit de marier une fille avant l'âge de mariage. Il faut que les gens se détrompent ; le prophète a demandé de protéger les filles et de ne pas leur envoyer dans la vie conjugale avant la maturité. On peut donner la main de la fille si elle même accepte et on la laisse à côté de ses parents jusqu'à ce qu'elle ait

la maturité pour le mariage. Il faut que les gens arrêtent de gâter le nom de l'islam, Islam n'a jamais dit de donner une fille en mariage précoce, c'est contre l'idée de protection que le prophète nous a enseigné. C'est vrai le prophète a fiancé Aïcha à l'âge de 9 ans, mais il a laissé Aïcha chez ses parents jusqu'à l'âge de maturité avant de la marier.» - Témoignage du Haut conseil Islamique de Tombouctou

Par ailleurs, la CAFO, les chefs de quartier de Tombouctou le représentant de l'éducation régionale et les ONG ont tous intervenu pour soit poser des questions ou faire des contributions dans toutes les langues.

Plaidoyer pour la paix

Les femmes ont démontré qu'en tant que mère, épouse, sœur et éducatrices sociales, elles sont mieux placées plus que n'importe qui pour parler de la paix et de la cohésion sociale surtout dans le contexte de la région de Tombouctou où elles ont été des vrais témoins de la crise pour l'avoir vécue sur place. Ainsi, elles ont demandé aux autorités et à tous les acteurs :

- Une grande implication des femmes aux différents niveaux dans l'identification, la mise en œuvre et l'évaluation des actions en faveur de la paix et la réconciliation au niveau de la région de Tombouctou, Un bon positionnement sur les listes des élections communales prochaines ;
- Un meilleur engagement de l'état à éliminer les violences faites aux femmes et aux filles ;

Autres engagements

Le représentant de la direction régionale de l'emploi et de la formation professionnelle a demandé aux réseaux de passer sans tarder à la direction pour saisir des opportunités qui sont disponibles dans le cadre du PROCEJ. Il a également promis un bon accompagnement de la direction dans tout ce qui concerne la formation professionnelle.

« Je suis très content de cette initiative des femmes, tout ce que j'ai à l'heure dire, c'est de ne plus reculer, c'est de continuer à aller de l'avant. Je leur demande aussi de passer de temps en temps au bureau de FAFPA, nous allons leur montrer dans quelles mesures nous pouvons leur accompagner surtout par rapport aux activités d'Entrepreneuriat. Au FAFPA, nous avons un programme qui s'occupe de ces questions »- représentant du FAFPA à Tombouctou



« Même si je ne comprends pas la langue sonrhäï et Tamashek, je suis quand même conscient de l'engagement de ces femmes. Ce qu'elles ont démontré ici ce matin, montre à suffisance les compétences qu'elles ont dans le domaine de la réconciliation et de la paix. Cela montre aussi qu'elles ont joué un rôle de cohésion sociale qu'il faut désormais documenter dans l'histoire du Mali. De mon point de vue personnel, je pense que ces femmes ont contribué à la construction de la paix au Mali. Je leur encourage et leur rassure que nous pouvons travailler ensemble, car on a besoin de leur expertise.»- préfet de Tombouctou.

4.4.5. Banques de céréales

1.1. Banques de céréales des groupements

N°	Cercle	Commune	Village / Quartier	Nom du groupement bénéficiaire	Nombre de membres			Coût du projet (Quote part et subvention)	Quantité stockée	Dépenses (Prix d'achat + frais)	Solde dans la caisse
					H	F	T				
1	Tombouctou	Tombouctou	Bellafarandi	In-Mittaf	0	40	40	605 000	4 000 Kg de riz	590 000	15 000
2	Tombouctou	Tombouctou	Sareïkeïna	Wafakoye Goumo	1	46	47	577 500	4 000 Kg de riz	577 500	0
3	Goundam	Télé	Dendedjere	Fafadoboye	0	41	41	580 000	3 300 Kg de sorgho	538 000	42 000
4	Goundam	Tonka	Yourmi	Allahidou	0	35	35	580 000	4 000 Kg de riz	510 000	70 000
5	Diré	Diré	Hamdallahi	Niadiétaray	0	35	35	600 000	1 500 Kg de blé	378 750	152 500
									500 Kg de riz	68 750	
TOTAL				5	1	197	198	2 942 500	17 300 Kg céréales	2 663 000	279

5 groupements dans 5 villages de 4 communes partenaires ont bénéficié d'un financement de PEF-GS de banque de céréales de 2 750 000 FCFA pour une contribution de 192 500. Les 5 groupements totalisent 198 personnes dont 197 femmes et 1 homme.

1.2. Banques de céréales des réseaux

N°	Cercle	Commune	Village / Quartier	Nom du réseau bénéficiaire	Nombre des groupements membres	Nombre de membres			Coût du projet (Quote part et subvention)	Quantité stockée	Dépenses (Prix d'achat + frais)	Solde dans la caisse
						H	F	T				
1	Diré	Sareyamou	Chirfiga	Dinécéré	2	5	240	245	577 500	4 400 Kg de riz	577 500	0
2	Nké	Fittouga	Saraféré	Djeneye gougou	6	3	167	170	577 500	4 200 Kg de riz	577 500	0
TOTAL				2	8		407	415	1 155 000	8 600 Kg de céréales	1 155 000	0

2 réseaux dans 2 villages de 2 communes partenaires ont bénéficié d'un financement de PEF-GS de banque de céréales de 1 155 000 FCFA pour une contribution de 55 000. Les 2 réseaux totalisent 415 personnes dont 407 femmes et 8 hommes.

Au total dans 7 villages de 6 communes partenaire du programme, 25,9 T de céréales ont été constitués pour renforcer la résilience des groupements et réseaux partenaires bénéficiaires et contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leurs ménages à travers la disponibilité, l'accès et l'utilisation des céréales pendant la période de soudure où les réserves familiales sont épuisées.

PROJET MOFA

PERIODE DE AOUT 2016-31 Décembre 2016



Contexte :

La crise sécuritaire du nord doublée des aléas climatiques de ces dernières années notamment les mauvaises récoltes, l'insuffisance ou l'arrêt précoce des pluies, l'inondation des cultures ont plongé la zone de Niafouké dans une crise alimentaire et nutritionnelle sans précédent. Face à cette situation qui indignait plus d'un, ne pouvant pas rester indifférent le PAM pour honorer son mandat humanitaire a initié un programme dénommé IPRS qui fournit un appui alimentaire aux ménages vulnérables du cercle. Dans cette même logique et compte tenu des degrés de vulnérabilité très inquiétant le Ministère des affaires Norvégien vient en complément à l'effort du PAM avec la présente initiative de transfert de CASH (MOFA) au bénéfice des plus vulnérables des vulnérables IPRS.

Vue d'ensemble :

Ce programme d'assistance en cash est initié pour permettre aux personnes déjà bénéficiaires des vivres de pouvoir utiliser ces vivres pour la consommation, autrement dit pour ne pas vendre ces produits sous aucun prétexte. Cette donation a permis de couvrir leurs besoins de condiments ; de santé ; et plein d'autres besoins de nourriture autre que ces denrées distribuées.

Cette assistance monétaire qui vient de prendre fin a couvert une période de huit mois soit de Septembre 2016 à Avril 2017.

Un système nouveau qui est une Platform dénommé ONE SOLUTION est élaboré pour la mise en œuvre efficace et transparente des activités des distributions du présent programme.

Dans l'ensemble, les activités se sont bien déroulées. Aussi bien au niveau du partenariat entre les acteurs intervenants qu'au niveau de l'exécution.

Tableau récapitulatif des distributions Mofa 2016-2017

Communes	Nbre ménages bénéf						Ecart	Montants			total general
	Prévus			Servis				1er	2eme	3 eme	
	Total	F	H	F	H	Total					
Banikane	187	108	79	108	79	187	0	3 740 000	5 610 000	4675000	14025000
Dianké	136	114	22	114	22	136	0	2 720 000	4 080 000	3400000	10200000
Fittouga	388	274	114	274	114	388	0	7 760 000	11 640 000	9700000	29100000
Koumaira	153	108	45	108	45	153	0	3 060 000	4 590 000	3825000	11475000
Ngorkou	308	210	98	210	98	308	0	6 160 000	9 240 000	7700000	23100000
Soboundou	435	307	128	307	128	435	0	8 700 000	13 050 000	10875000	32625000
Soumpi	267	182	85	182	85	267	0	5 340 000	8 010 000	6675000	20025000
TG	1874	1303	571	1303	571	1874	0	37 480 000	56 220 000	46850000	140 550 000

2. Les opérations de mise en œuvre

• Formation sur la nouvelle Platform

Pour la mise en œuvre de cette activité le partenaire a jugé utile d'offrir une formation de quatre jours au bénéfice de tous les acteurs du système. Cette formation portait sur la nouvelle plateforme de gestion dénommée « ONE SOLUTION ». Était présent à cette formation : tout le staff de CARE MALI, les représentants de ONG partenaires et les commerçants ou encore les fournisseurs. Cette formation avait pour but principal d'initier tous les acteurs intervenants sur le programme MOFA aux différentes fonctionnalités de la plateforme. Elle est essentiellement constituée de deux grandes fonctionnalités qui sont, une application Android appelée « ONE APP » installable sur des téléphones Android et un logiciel appelé « ONE LOGIN » installable sur les ordinateurs avec le système d'exploitation Windows.

• Activation des cartes magnétiques des bénéficiaires

Au cours de cette formation, on a procédé à une opération de validation ou d'activation des nouvelles cartes magnétiques. Les cartes de bénéficiaires ont été confectionnées à l'occasion avec des codes barre. Pour l'activation nous avons utilisé l'application ONE APP. Les bénéficiaires sont au nombre 1784 pour les 7 communes de cercle de Niafouké. Ce qui reflète le nombre total des cartes activées

• La distribution des cartes des bénéficiaires

À ce niveau les agents ont sillonné tous les villages pour faire la remise main à main des cartes à chaque bénéficiaire, bien sûr avec l'acceptation et l'accompagnement des autorités locales. Les équipes ont profité de l'occasion pour informer et sensibiliser les populations par rapport au choix des sites, le moment du rendez-vous et expliqué la marche à suivre par rapport à cette nouvelle Platform

• Le choix approprié des sites de distribution :

Il faut cependant noter que le choix du site est fait en consensus avec les représentants des bénéficiaires et les comités. A cet effet les critères qui ont déterminé ce choix étaient les conditions d'accessibilité, la distance qui sépare les autres villages au site retenu (environ « 3 à 5 km » ;

• Les actions menées par les agents de terrain (animateurs)

Nos agents de terrain étant des agents avertis en connaissance du terrain ont su mettre en pratique cet atout pour non seulement procéder à la distribution des cartes des bénéficiaires mais aussi de conduire les équipes composés du prestataire (commerçant) et les superviseurs de l'ONG partenaire CARE pour le processus de remise du CASH.

Ils assurent la coordination des activités sur le site dans un climat ambiant de courtoisie et de détente tout en respectant les principes humanitaires en vigueur.

• Les actions menées par les superviseurs du projet sur le terrain

Les opérations de supervision ont été assurées par les superviseurs de CARE et ceux de l'ONG-ARDIL partout au niveau de tous les sites. Cette mission consistait à accentuer la vigilance dans le déroulement des opérations pour ne laisser aucune marge possible à l'erreur.

• Les conditions d'accès aux sites

Pour y accéder aux sites de distribution chaque bénéficiaire doit être muni des documents suivants :

- La carte de bénéficiaire établie par CARE (logos CARE et Bailleur MoFA) Et la nouvelle carte magnétique
- Etre sur la base de données « avoir son nom sur les liste des bénéficiaires ».

3. Le déroulement de la distribution

• Description

Selon le calendrier fournis par CARE, la distribution devait se s'étalée sur 7 jours. La distribution sur les sites était programmer par jour par rapport au nombre d'agent que le bureau CARE pouvait déployer, car seul les agents CARE détenaient les codes de validation de toutes les opérations.

Nous pouvons décomposer l'opération de distribution cash en 4 étapes

La mise en place du site et la vérification des identités des bénéficiaires :

Cet étape consistait à choisir un emplacement neutre pour abriter le site, convoquer les bénéficiaires munit des cartes (ancienne carte en sorte de coupons et les nouvelles cartes magnétique).

L'opération de transfert :

A ce niveau le fournisseur doit effectuer le transfert à l'aide d'un appareil. Cet appareil est un téléphone Android avec l'application ONE APP, qui va lui permettre de faire le retrait de l'argent de la carte magnétique du bénéficiaire et lui remettre en cash. Pour cela il devrait simplement présenter la carte du bénéficiaire sur le lecteur NFC qui se trouve derrière le téléphone. Après la lecture de la carte l'application va afficher les informations sur le bénéficiaire, à savoir : son nom/prénom et le solde de son compte. Puis il accède à l'interface du fournisseur prévue par l'application, sélection l'option vente, choisir le produit « OXF ». Pour finir il valide l'opération de transfert.

La validation de l'opération :

La validation de l'opération de transfert est subordonnée à un code secret et individuel que seuls les agents de CARE détiennent. A cet effet après que le fournisseur ait engagé l'opération, il passe le téléphone à l'agent pour qu'il saisisse le code. Une fois validée des reçus sont automatiquement imprimés en deux exemplaires dont le premier est pour fournisseur et le second pour le bénéficiaire.

NB : l'un des actions les plus importantes de ces opérations est la synchronisation. Cette action permet de synchroniser les données récoltées sur le terrain avec la base pour plus de transparence dans les opérations de terrain.

La prise de photo pour le profil du bénéficiaire :

Les agents sur les sites sont munis d'un autre appareil avec une autre application appelée RR COLLECT. Ce deuxième permet de compléter le profil des bénéficiaires avec leurs photos. Pour cela, un petit espace est aménagé pour que le bénéficiaire, juste après l'opération, passe pour que sa photo soit prise.

4. Les risques liés aux opérations de distribution

La zone du projet a connu récemment des incidents sécuritaires très récurrent. L'approche développée par notre équipe est très dynamique et a permis d'éviter au maximum le risque d'insécurité qui prévaut toujours sur le terrain. Cette approche consistait à faire placer nos agents sur le terrain et d'évaluer la faisabilité de nos Opérations de transfert sur le terrain. Les risques sont entre autres :

- Risque d'enlèvements ;
- Risque de dépouillements ;
- Risque de menace (d'interdiction d'accès, de mort et d'influence des chefs de tribus ou de villages) ;
- Risque de générer des conflits inter-population etc.

5. La situation sécuritaire dans le Cercle.

Le cercle de Niafounké est, et reste toujours sous tension liée à l'insécurité. Plusieurs attaques ont eu lieu avec : notamment des attaques à domicile soldées par mort d'homme ; pillage de bétail ; des populations terrorisées, des voitures et motos enlevées. Dans l'ensemble, nos Opérations de transfert du cash se sont déroulées dans la plus grande sérénité et sans incident.

6. La visibilité

Une communication transversale est maintenue entre l'équipe du projet et les comités villageois, mais, nous avons souhaité faire moins de visibilité compte tenu de la situation sécuritaire dans la zone. Tout de même les ménages sont rappelés pour garder leurs cartes bénéficiaires comme support de visibilité pour le projet.

7. La gestion des plaintes impératives

Le comité de gestion réceptionne les plaintes et partage avec l'équipe du projet pour traitement. En séance tenante les solutions sont transmises aux plaignants et pour large diffusion pour pallier aux cas de similitude. Aucune plainte majeure n'a été recensée.

Par contre les numéros sont inscrits sur toutes les cartes bénéficiaires et mention est faite aux cas de besoins d'appeler ces deux numéros.





Projet : IPSR

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE GRATUITE (DAG)

Période de rapportage :	Du 1 ^{er} /03/ au 31/12/ 2016
Date du rapport :	Le 13/01/2017
Nom du partenaire :	Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales ARDIL
Zones d'interventions :	Cercle de Niafunké dans les communes de : Banikane ; Dianké ; Fittouga ; Koumaira ; N'gorkou Soboundou et Soumpi.

I Contexte

Fidèle à son engagement humanitaire de répondre aux besoins des populations pauvres affectées par les crises socio-économique de la région, Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL), avec le financement du Programme Alimentaire Mondial (PAM) à travers CARE International a pour mandat d'assurer l'assistance alimentaire aux ménages en situation de crise alimentaire dans le cercle de notamment dans les communes de : Banikane Narhawa, Dianké, Fittouga, Koumaira, NGorkou, Soboundou et Soumpi.

Cette intervention vise à assurer la survie des personnes vulnérables dans les dites communes pour la période de Mars à décembre 2016 à travers une distribution des vivres et vouchers aux bénéficiaires des populations à risque de faim.

- **Les principaux résultats obtenus**

Ces activités de distribution ont pu apporter secours à vingt mille neuf cent cinquante six (20 956) personnes dont quatorze mille neuf cent quarante quatre (14 944) pour la distribution directe et mille douze (1 012) personnes pour la distribution indirecte appelée voucher ou encore coupons contre vivres.

- **Suivi – post-distribution, évaluation des besoins alimentaires, la nutrition, etc. ...**

Les activités de distributions dans les deux cas, sont précédées de visites à domicile (VAD) conduite au niveau d'un certain nombre de villages pour constater les améliorations introduites par la donation au sein des ménages.

Des séances de sensibilisation sur différents thèmes sont animées dont entre autres " l'allaitement maternel », la WASH/EHA, au niveau de tous les villages.

- **Missions**

- Suivre les opérations : conduire les opérations de distribution au niveau des villages cibles.
- Faire en sorte que chaque bénéficiaire ait sa ration entière et cela jusqu'à domicile sans coût.
- Rappeler à nos bénéficiaires le donateur et tous les acteurs impliqués dans le processus de distribution.
- Superviser : veiller à l'exécution judicieuse des opérations.

- **Sécurité**

Il convient de souligner que ces derniers temps, nous assistons à une recrudescence des violences perpétrées sur les populations. Les populations indignées sont résignées au fait que chacun attend son tour et nul n'est à l'abri. ARDIL a développé sa propre stratégie pour éviter de tomber dans des embuscades et autres types de braquages.

2. Description des activités mises en œuvre

	Actif	Régions-Cercle-Communes	Description
1	Partage d'informations	Niafunké	Partager toute l'information : approvisionnement des magasins, plan de distribution, détermination des quantités, information des responsables, acheminement des vivres, contrôle. Chaque acteur est informé selon son niveau d'implication pour les dispositions utiles qui s'imposent.
2	Réception des vivres au niveau des communes	commune	Les vivres sont réceptionnés dans les magasins au niveau des chefs lieux des communes, en présence des membres des comités.
3	a) Positionnement des vivres dans les villages. b) Distribution des coupons voucher.	Villages	Les vivres sont positionnés au niveau de chaque village conformément au plan de positionnement élaboré en collaboration avec le partenaire CARE. Cette activité est doublée de la distribution des coupons voucher au niveau des vingt cinq (25) villages bénéficiaires de la commune de Soboundou pendant les périodes concernées.
4	a) Distribution des vivres dans les villages b) l'approvisionnement fait	Villages	Organisation des sites : aux normes requises, suivi de l'opération de remise des rations, puis la signature des listes d'émargement. Et la signature du PV par un bénéficiaire choisi par et parmi eux mêmes.

	par le commerçant de la place		Le commerçant passe au niveau des sites retenus pour récupérer les coupons et offrir des vivres de première nécessité aux bénéficiaires.
5	Animations pré et post distribution	Villages	Avant distribution : rappel du thème précédent. Après distribution : rappeler aux bénéficiaires : le rôle des comités et répondre au questionnement des bénéficiaires.
6	Suivi de la distribution des vivres	Villages	Tout au long du projet nous avons suivi les activités de distribution des vivres au niveau de tous les villages concernés.
7	Réunions d'information et de capitalisation	Niafunké	Pour la période plusieurs débriefing ont été faits en vue de rendre compte, de tirer des leçons, sortir les forces et les faiblesses pour bien préparer la prochaine distribution. C'est le lieu d'écouter les doléances et de sensibiliser les agents sur les cas de fraudes, de détournement ou toute tentative de détournement. Les recommandations sont faites pour amélioration future.

Images des activités de distribution alimentaires gratuite (DAG)

Beneficiaries voucher de Niafunké



Beneficiaries du village de



Conditions d'accès à la quasi totalité des villages de la commune de Fittouga. Ici destination Ayoun



Village de Konga-

Bénéficiaires du village de Gaoudel, commune de soboundou brandissant les coupons et cartes de bénéficiaires



RECEPTION DES VIVRES / QUANTITES EN KG						
COMMUNES	Céréales	légume(pp)	Huile	CSB+	Sel	Total
BANIKANE	206 350	39 400	21 918	18 525	2 875	289 068
DIANKE	99 850	19 400	11 056	8 975	1 425	140 706
FITTOUGA	287 600	55 800	30 960	26 250	1 425	402 035
KOUMAIRA	137 950	26 750	14 843	12 575	1 950	194 068
NGORKOU	233 050	45 200	26 373	21 250	3 325	329 198
SOBOUNDOU	195 600	32 550	18 476	16 275	3 050	265 951
SOUMPI	161 950	45 000	26 067	21 550	3 675	258 242
TOTAL	1 322 350	264 100	149 693	125 400	17 725	1 879 268

. La distribution de vivres (Quantité en tonnes)

Communes	Nombre total bénéficiaires	Quantités Reçues	Quantités Réalisées	Ecart
BanikaneNarhawa	22 006	302,197	302,187	0,015
Dianké	12 640	147,792	147,786	0,008
Fittouga	31 144	424,776	424,761	0,022
Koumaira	14 326	203,685	203,675	0,014
NGorkou	25 234	345,278	345,263	0,021
Soboundou	21 741	265,051	265,045	0,006
Soumpi	17 535	203,036	203,031	0,009
TOTAL	144 626	1891,815	1891,748	0,095

NB : Cet écart s'explique par le mouvement de chargement et de déchargement des denrées. Sauf erreur de notre part

En voucher

Tableau récapitulatif du voucher 2016 [source : plan de distribution, listes de distribution]

Statut des bénéficiaires	Planifiés	Assistés	Total Femmes	Total Hommes	Total Ménages	Chef de ménage Femmes	Chef de ménage Hommes	Nbre de coupons / ménage/ mois	Valeur d'un coupon	Valeur total des denrées du mois par ménage	Nbre de mois d'assistance	Nbre total de coupons distribués en 2016	Valeur total des denrées distribuées en 2016
Populations locales	6012	6012	2645	3367	1002	296	706	6	4 000	24 000	6	36 072	144 288 000
personnes déplacées internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnes retournées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	6012	6012	2645	3367	1002	296	706	6	4 000	24 000	6	36 072	144 288 000

NB: je note que la distribution voucher est faite en deux périodes, une première d'Avril à Juin et une deuxième d'Octobre à Décembre.

le nombre de bénéficiaires n'a pas varié.

Merci

Situation des coupons par distribution

Commune	Nombre de bénéficiaires planifiés	Nombre de bénéficiaires réalisés	Nombre de coupons distribués	Valeur d'un coupon	Valeur total des denrées distribuées en FCFA
Soboundou	6012	6012	6012	4000 F	24 048 000 FCFA

Nb : je rappelle qu'ici nous distribuons les coupons aux bénéficiaires et ceux-ci à leur tour les échantent contre des vivres chez le commerçant agréé de PAM.

6. Mise en œuvre

- **Les difficultés opérationnelles**

- En période de hautes eaux les traversées multiples ;
- Eloignement des berges qui rend l'accès difficile ;
- Nous sommes confrontés à des difficultés liées à l'accessibilité de certaines zones pendant cette période ou l'eau continue sa progression.
- Les travaux de ce mois ont coïncidé avec une période des récoltes. Des familles entières se trouvent en déplacement dans certains villages.

7. Les leçons apprises

- La distribution à la fois des vivres de novembre et décembre arrange et les bénéficiaires et nous aussi acteurs de terrain compte tenu de l'état des routes.
- Nous avons appris que pour réussir notre mission, il est nécessaire de renforcer la communication et donner la bonne information à temps. Ceci nous permet non seulement de gagner du temps mais aussi d'avoir une présence massive des bénéficiaires.
- En période des récoltes il faut informer les villageois à trois jours en avance avant de passer au village.
- Le respect de la dignité des communautés bénéficiaires permet d'avoir l'adhésion des ces communautés dans l'action humanitaire.

8. Suggestions pour une amélioration future du programme

- Accentuer la communication de façon générale entre les acteurs du terrain.
- Il serait mieux qu'on nous fournisse les lettres de voiture en version française.
- Une visite du donateur est souhaitable pour s'imprégner des réalités du terrain.
- Développer des thèmes d'information, d'éducation et de sensibilisation (IEC) au niveau des mères d'enfants sur le paquet minimum.
- Mettre en place une distribution alimentaire générale (DAG) pour hausser la proportion des ménages ayant une consommation alimentaire acceptable et réduire le pourcentage des ménages ayant adapté de mauvaises stratégies d'adaptation (vente de biens et actifs de production).

Budget

Mois	Quantités (T)	Vivres	Voucher	Total
mars-16	170,073	5 357 300	883 764	6 241 064
avr-16	125,313	3 947 360	883 764	4 831 124
mai-16	125,264	3 945 816	883 764	4 829 580
juin-16	235,093	7 405 430	-	7 405 430
juil-16	532,117	16 761 686	-	16 761 686
août-16	148,170	4 667 355	-	4 667 355
sept-16	338,529	10 663 663		10 663 663
oct-16	141,23	4 448 745	883 764	5 332 509
nov-16	141,23	4 448 745	883 764	5 332 509
déc-16	141,23	4 448 745	883 764	5 332 509
Total	2 098,249	66 094 843	5 302 584	71 397 427

**Projet Multisectoriel de réhabilitation des infrastructures sociales et de production
dans les communautés et les municipalités de Tombouctou**
En partenariat avec PLAN International



I. Introduction :

Plan Mali a obtenu du Gouvernement Allemand et de PLAN Allemagne une subvention pour le financement d'un projet de réhabilitation des infrastructures physiques, sociales et productives de base dans les communautés de la Région de Tombouctou affectées par la crise au nord du Mali.

L'objectif principal de ce projet multisectoriel est de réhabiliter les infrastructures sociales, physiques, et productives de base pour les membres des communautés locales et les déplacés internes et réfugiés de retour dans 30 communautés de la région de Tombouctou et s'inscrit en droite ligne des opérations de soutien de la résilience communautaire post crise de PLAN International Mali. Il contribue à la réalisation de l'appui aux personnes en situation d'urgence à travers des mesures coordonnées et intégrées essentielles pour leur survie.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet PLAN International Mali a signé un Protocole d'accord avec l'ONG ARDIL pour la mise en œuvre et l'accompagnement des activités dans 30 communes des 5 cercles de la région de Tombouctou (voir annexe).

Quatre (4) animateurs sont recrutés et résident en permanence dans les communes des villages bénéficiaires.

Les activités planifiées et réalisées pour ces 3 mois de novembre et décembre 2015 et janvier 2017 ont porté sur:

- La distribution du cash pour les bénéficiaires ;
- Le suivi des plants et leurs évolutions ;
- Suivi dans l'établissement des actes d'état civil à travers les jugements supplétifs ;
- Appui aux groupements de femmes bénéficiaires des subventions ;
- Le renforcement des AGR ;
- Le suivi de l'établissement des actes de naissance après les jugements supplétifs.

II. Activités Planifiées et réalisées

A. La Distribution du cash for work:

- Après plusieurs mois de participation active des communautés aux travaux cash for work , une mission de distribution a été organisée par PLAN MALI et ARDIL en collaboration avec les agents d'Orange Mali dans le cadre du transfert monétaire ou le paiement se fait en espèce. Les bénéficiaires reçoivent chacun une somme de 75 000 FCFA pour les travaux effectués. Pour plus de transparence les bénéficiaires doivent obligatoirement avoir une pièce d'identité, un carnet de famille pour confirmer leur identité. Le bénéficiaire peut aussi être confirmé par témoignage d'un leader communautaire.
- Une brève session d'information a été organisée par les responsables du projet multisectoriel pour expliquer aux bénéficiaires les donateurs, les organismes de mise en œuvre, le bien fondé de l'appui, et le montant du transfert. D'autres informations ont été données pour les autorités locales, les leaders communautaires et les responsables de distribution.



La distribution du cash à Tonka
cash à Katoua

la distribution



Distribution du cash à Diré



Distribution de cash à Douégoussou

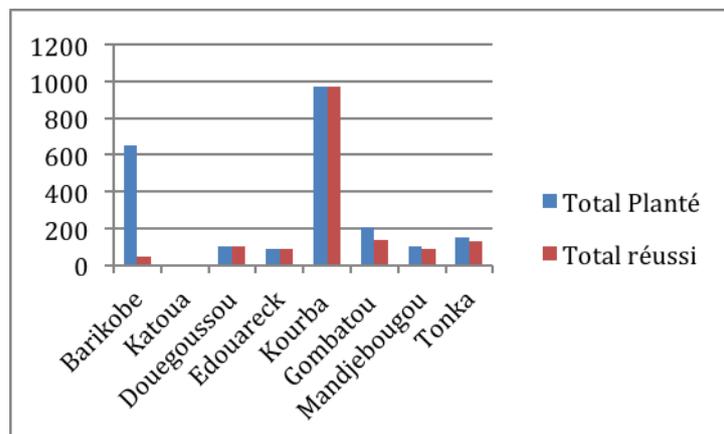
1. Les suivis des plants :

Le suivi des plantations dans les différents villages récipiendaires.

Communes	Village/Quartier	Total Plants	Total Planté	Total réussi	%
Diré	Barikobe	1 304	1304	1241	95
Douékirié	Katoua	200	200	150	90
	Douegoussou	200	200	100	50
Soumpi	Edouareck	94	94	80	90
	Kourba	381	381	381	100
Soboundou	Gombatou	174	174	82	65,86
	Mandjebougou	200	200	103	61
Tonka	Tonka	450	430	20	86,66
TOTAL		3 003	2 983	2 157	72,30

Tous les plants ont réussi à cause de l'engagement de la communauté.

On constate que le village d'Edouareck, Katoua et Barikobé sont respectivement à 94 %, 90% et 95 %. Le cas de Douégoussou n'a pas une attention particulière.



2. Suivi des jugements supplétifs

L'établissement des jugements supplétifs sont en bonne voie dans plusieurs localités au niveau de Dire et Niafunké les jugements supplétifs sont terminés et les autres sont toujours en cours de traitement

3. Etat d'avancement des actes de naissances

Cercles	Communes	Total	Activités
Goundam	Douékiré	170	Suivi de l'établissement, des actes de naissances à la mairie.
	Goundam	309	Suivi de l'établissement des jugements supplétifs et des actes des naissances à la mairie.
	Tonka	504	Suivi de l'établissement des jugements supplétifs des actes des naissances à la mairie.
Diré	Diré	339	Suivi l'établissement des jugements supplétifs et des actes de naissances.
	Tindirma	212	Suivi de l'établissement des jugements supplétifs et des actes de naissances.
	Bourem Sidi Amar	494	Suivi de l'établissement de jugements et des actes de naissances.
Niafunké	Soumpi	842	Suivi de l'établissement des actes de naissances et participation de la distribution
	Dianké	740	Suivi de l'établissement des actes de naissances participation à la distribution.
	Soboundou	882	Suivi de l'établissement des actes de naissances et participation à la distribution.
TOTAL			4 492

Nos actions nous ont permis de constater que l'établissement des jugements supplétifs est en cours mais aussi en bonne voie dans les tribunaux. Au niveau de Diré et Niafunké les jugements supplétifs sont terminés et l'établissement des actes de naissance est en cours de traitement.

4. Appui aux groupements des femmes :

Après la proposition des activités, chaque groupement a bénéficié d'un appui de 500 000 FCFA pour mener à bien une activité génératrice de revenu (AGR) conformément au document de proposition. Parmi les 22 groupements appuyés, la majeure partie a choisi comme activité le maraîchage et la mise en place de banque de céréales pour gérer les périodes de soudure.



III. Les difficultés rencontrées :

Les besoins sont énormes face à des moyens limités mis à la disposition des groupements

Les demandes très importantes en renforcement des capacités.

L'accès difficile des zones et la sécurité récurrente en plus la crue exceptionnelle de cette année qui fait que les eaux se sont étendues dans les alentours et souvent ont inondées les parcelles de maraîchage.

Le besoin de clôture pour les jardins maraîcher.

IV. Recommandations :

1. Les groupements des femmes souhaiteraient une augmentation sur le cout du financement de (500 000 à 1 000 000) FCFA ou plus.

2. Une aide pour la viabilité de leurs sites de maraîchage.

3. Avoir un nouveau financement.

V. Conclusion :

Les activités se passent conformément à la planification des activités. Les populations se appropriées l'ensemble des activités. Elles sont enthousiastes.

La bonne collaboration entre tous les acteurs, PLAN Internationale au Mali, ARDIL, les autorités administratives et politiques à travers ses services déconcentrés, les collectivités, les groupements de femmes et les opérateurs cash augure d'une bonne réussite du projet. Les populations remercient chacun pour le sacrifice consenti en vue de leur épanouissement.

LE PROJET MOFA

En partenariat avec CARE MALI

1. Contexte et justification

La crise de la sécurité, qui a conduit à l'occupation des deux tiers du territoire par les rebelles et groupes terroristes, a amené des milliers de personnes à se déplacer à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Suite à ces événements les ONGs et tous les acteurs humanitaires se sont déployés pour apporter une réponse aux besoins (alimentaires, nutritionnels, abris, santé, éducation etc.) des personnes déplacées internes qu'externes. Cependant ces ménages regagnent massivement les zones d'origine avec un grand espoir de vivre dans la dignité.

Les opérations d'EMOP ont apporté leurs soutiens indéfectibles à ces milliers de ménages qui ont été victimes des effets néfastes de cette crise. Cependant il faut reconnaître qu'il ya toujours des zones où les conditions alimentaires sont encore insatisfaisantes voir inquiétantes. L'évaluation préliminaire de la campagne agricole 2013-2014, indique une réduction de la production céréalière de 18% par rapport à la campagne 2012-13, et 9,43% de moins que la moyenne des 5 dernières années. En Février 2014 OIM a signalé le nombre de personnes déplacées à un peu plus de 199 000. Parmi ceux-ci, près de 44 000 sont dans la région de Tombouctou. L'OIM a estimé encore (Février 2014) que plus de 196 000 personnes ont déjà regagné le nord, plus de 90 000 de ceux-ci sont retournés à Tombouctou.

Les personnes déplacées à l'intérieur et réfugiés continuent de rentrer chez eux, les ressources limitées seront encore tendues et le nombre de personnes qui se trouvent dans le besoin d'aide est susceptible d'augmenter. Cependant, CARE a conduit une évaluation rapide des besoins des ménages (retournés, résidents et IDPs) dans la région de Tombouctou.

CARE a obtenu à travers CARE Norvège un financement de MOFA (Ministry of Foreign Affairs). Suite à cela le projet Mofa vient en réponse aux besoins non alimentaires de ces différents ménages, et de renforcer les conditions alimentaires et nutritionnelles de leur famille.

Ce présent rapport narratif explique les dispositions et les conditions de mise en œuvre de la première distribution du cash dans les cercles de Tombouctou, Goundam et Niafunké.

2. Description des activités

2.1 Les activités de préparation

Le projet MOFA est une initiative très intéressante dans le contexte actuel du Mali et particulièrement dans les régions du nord. A cet effet, le ciblage n'a pas été une chose facile. Ce fut le moment difficile pour amorcer ce projet dans sa phase d'exploitation dans les différentes zones concernées. Dans la mise en œuvre de cette initiative qui intègre deux volets de transfert de cash. Il faut noter le transfert de cash inconditionnel et le cash pour un appui au redressement des AGRs que doivent bénéficier les groupements MJT dans le cercle de Tombouctou.

Le projet a planifié pour cette distribution d'apporter un soutien à 3224 ménages vulnérables victimes du conflit du nord repartis de façon suivante: 1229 pour le soutien aux AGR et 1995 ménages reçoivent un transfert inconditionnel pour couvrir leurs besoins non alimentaires pendant la période de soudure.

2.2. Le rôle des agents de terrain

Les agents de terrain sont chargés de mener les activités suivantes :

✚ L'étape d'information sur le mécanisme de transfert du cash

Il s'agit d'expliquer aux ménages bénéficiaires le processus d'accès aux sites et de retrait du cash pendant les opérations de distribution. A cet effet, des séances de sensibilisation sont aussi à l'ordre, elles portent sur les conditions d'hygiène et de bonne pratique nutritionnelle dans les foyers et la résolution 1325 UN. Alors, il fallait donc s'assurer que les ménages ont acquis ces notions qui permettent de renforcer leurs conditions de vie.

Pour les groupements MJT de Tombouctou, les fonds servent de soutiens pour redresser ou redémarrer leurs AGRs.

✚ L'étape de vérification de pièces

Pour être en possession de son dû, chaque bénéficiaire doit se faire vérifier ses pièces par les agents de terrain en complicité avec les représentants (es) des comités de validation et ou de plaintes. Il faut noter cependant, qu'il s'agit des pièces suivantes : carte d'identité et/ou NINA, la carte bénéficiaire et le coupon.

2.3. Les actions menées par les superviseurs du projet sur le terrain

Les superviseurs ont pour rôle la coordination des opérations de distribution notamment l'émargement des bénéficiaires sur nos états de paiements et la gestion des plaintes impératives. Ils maintiennent le lien avec les représentants des bénéficiaires pour le partage des informations.

3. La production de la liste des bénéficiaires :

La liste est produite et fait l'objet d'une vérification des informations de chaque ménage. Les états de paiements sont établis et partagés avec notre partenaire (orange money) en charge de la distribution pour planifier les puces servant de retrait du cash.

4. La production des cartes et coupons

Les cartes et les coupons sont produits pour chaque ménage bénéficiaire. Les coupons sont produits à chaque distribution. Les informations qui se trouvent sur chaque coupon sont: la commune et/village ou quartier, le mois et

l'année, le nom et prénom du ménage, la taille du ménage, le numéro ID, le code attribué par CARE, le montant, le numéro du coupon. Cette innovation dans le processus de paiement doit pouvoir déceler les cas de fraude pendant les opérations de distribution du cash. Les coupons sont distribués toujours à la veille des opérations et continueront aussi pendant la distribution sur chaque site pour ceux qui n'étaient pas présents.

5. La validation des listes

Les listes sont partagées avec les membres du comité de validation de chaque quartier et/ou village, qui doivent à leur tour publier ces listes et faciliter la vérification des informations des ménages bénéficiaires.

6. Le planning de distribution

Il est établi un planning de distribution en collaboration de notre partenaire de distribution (orange money), le Développement Social et les comités de validation pour une meilleure coordination des activités. (Voir tableau : planning prévisionnel en annexe)

7. Les opérations de distribution

Les opérations ont commencé à 9H avec un léger retard sur tous les sites planifiés. La raison de ce retard est fonction de la distance qui sépare un site à un autre. Les ménages sont sortis massivement tôt le matin pour percevoir leur dû. Les ménages sont organisés sur le site par quartier pour être servis. Les dispositions organisationnelles sont respectées pour la réussite de l'activité. Au respect du protocole de distribution, les opérations de distribution du cash se sont étalées sur deux jours dans la commune de Niafunké une journée à Tombouctou et Goundam.

7.1 Les conditions d'accès aux sites

Pour y accéder aux sites de distribution chaque ménage doit être muni des documents suivants :

- La carte de bénéficiaire établie par CARE (logos CARE et Bailleur MoFA)
- Le coupon de bénéficiaire établi par CARE;
- Une pièce d'identité nationale et /ou NINA ;
- Etre sur la base de données « photos des bénéficiaires n'ayant pas de pièces ».

7.2 La supervision des opérations de distribution

Les opérations sont supervisées par le chef de projet de CARE, le représentant des services techniques de l'Etat (le développement social) ainsi que les représentants des bénéficiaires et les coordinateurs des ONG partenaires (consortium CAID/ARDIL).

7.3 La clôture des opérations

Les opérations ont été planifiées pour ne pas dépasser une seule journée par site pour des raisons sécuritaires dans la zone. A cet effet, il arrive souvent de constater le prolongement des opérations en dehors des heures normales de travail. A la fin de chaque distribution sur chaque site, le PV de distribution est signé par les agents de CARE, Orange money et les représentants des bénéficiaires après confrontation des données des différentes parties.

8. Le résultat de l'opération de la distribution

Tableau I : récapitulatif des données statistiques (sexe/montant/commune)

Communes	Nombre ménages bénéf						Ecart	Montants		Ecart
	Prévus			Servis				Prévus	Servis	
	Total	H	F	H	F	Total				
Soumpi	596	295	301	259	264	523	73	26 522 000	23 273 500	3 248 500
Dianké	417	206	211	181	184	365	52	18 556 500	16 242 500	2 314 000
Fittouga	815	403	412	392	399	791	24	36 267 500	35 199 500	1 068 000
Goundam	167	83	84	83	84	167	0	7 431 500	7 431 500	-
TG	1995	988	1007	914	932	1846	149	88 777 500	82 147 000	6 630 500

Tableau II : ventilation des bénéficiaires par sexe et par commune

Communes	Nombre bénéf prévus		Total individus prévus	Proportions	Nombre bénéficiaires Servis		Total individus Servis	Ecart
	H	F			H	F		
Soumpi	2076	2117	4193	88%	1822	1858	3679	514
Dianké	1328	1355	2683	88%	1162	1186	2348	335
Fittouga	2238	2283	4521	97%	2172	2216	4388	133
Goundam	364	372	736	100%	364	372	736	0
TG	6006	6127	12133	93%	5557	5669	11227	906



8.2 Le résultat de l'opération de la distribution

Tableau I : récapitulatif des données statistiques (sexe/montant/commune)

Communes	Nombre ménages bénéf						Ecart	Montants		Ecart
	Prévus			Servis				Prévus	Servis	
	Total	F	H	F	H	Total				
Soumpi	523	167	356	167	356	523	0	23 535 000	23 535 000	0
Dianké	365	120	245	120	245	365	0	16 425 000	16 425 000	0
Fittouga	791	332	459	332	459	791	0	35 595 000	35 595 000	0
Goundam	167	102	65	102	65	167	0	7 515 000	7 515 000	0
Soboundou	298	83	215	83	215	298	0	13 410 000	13 410 000	0
TG	2144	805	1339	805	1339	2144	0	96 480 000	96 480 000	0

Tableau II : répartition des bénéficiaires indirects par sexe et par commune

Communes	Nombre bénéf prévus		Total individus prévus	proportions	Nombre bénéf Servis		Total individu Servis	Ecart
	H	F			H	F		
Soumpi	2076	2117	4193	100%	2076	2117	4193	0
Dianké	1328	1355	2683	100%	1328	1355	2683	0
Fittouga	2238	2283	4521	100%	2238	2283	4521	0
Goundam	364	372	736	100%	364	372	736	0
Soboundou	1180	1204	2384	100%	1180	1204	2384	0
TG	7307	7210	14 517	100%	7307	7210	11227	0



8.3 Le résultat de l'opération de la distribution

Tableau I : récapitulatif des données statistiques (sexe/montant/commune)

Communes	Nombre ménages bénéficiaires						Ecart	Montants		Ecart
	Prévus			servis				Prévus	Servis	
	Total	F	H	F	H	Total				
Doukouria	942	322	620	322	620	942	0	42 390 000	42 390 000	0
Soboundou	298	107	191	107	191	298	0	13 410 000	13 410 000	0
TG	1240	429	811	429	811	1240	0	55 800 000	55 800 000	0

Tableau II : répartition des bénéficiaires indirects par sexe et par commune

Communes	Nombre bénéficiaires prévus		Total individus prévus	Proportions	Nombre bénéficiaires Servis		Total individus Servis	Ecart
	H	F			H	F		
Doukouria	1565	1597	3162	100%	1565	1597	3162	0
Soboundou	1180	1204	2384	100%	1180	1204	2384	0
Totaux	2745	2801	5546	100%	2745	2801	5546	0

9. Les risques liés aux opérations de distribution

La zone du projet a connu récemment des incidents sécuritaires très récurrent. L'approche développée par notre équipe est très dynamique et a permis d'éviter au maximum le risque d'insécurité qui prévaut toujours sur le terrain. Cette approche consistait à faire placer nos agents sur le terrain et d'évaluer la faisabilité de nos Opérations de transfert sur le terrain. Les risques sont entre autres :

- Risque d'enlèvements ;
- Risque de dépouillements ;
- Risque de menace (d'interdiction d'accès, de mort et d'influence des chefs de tribus ou de villages) ;
- Risque de générer des conflits inter-population etc.

10. Les aspects sécuritaires

La commune de Doukouria fut très agitée dans le mois de Avril /mai 2015. Plusieurs attaques ont eu lieu avec des boutiques vandalisées et pillées ; des populations terrorisées, des voitures et motos enlevées. Dans l'ensemble, nos Opérations de transfert du cash se sont déroulées dans la plus grande sérénité et sans incident.

11. La visibilité

Une communication transversale est maintenue entre l'équipe du projet et les comités villageois, mais, nous avons souhaité faire moins de visibilité compte tenu de la situation sécuritaire dans la zone. Tout de même les ménages sont rappelés pour garder leurs cartes bénéficiaires comme support de visibilité pour le projet.

12. La gestion des plaintes impératives

Le comité de gestion réceptionne les plaintes et partage avec l'équipe du projet pour traitement. En séance tenante les solutions sont transmises aux plaignants et pour large diffusion pour pallier aux cas de similitude. Aucune plainte majeure n'a été recensée.

Par contre les numéros sont inscrits sur toutes les cartes bénéficiaires et mention est faite aux cas de besoins d'appeler ces deux numéros.

13. Conclusion

Ce dernier transfert de cash a été réussi avec succès dans les communes de Goundam et Niafunké. Le projet MoFA, est désormais connu jusqu'au plus petit village le plus reculé de nos zones d'intervention à cause de son importance. Les ménages en témoignent sans cesse sur le bien fait du projet tant sur le plan économique que social. Cette troisième distribution vient coïncider avec une période assez difficile, notamment celle d'une mauvaise récolte et la constitution du stock de sécurité alimentaire dans les greniers familiaux.

Education aux Risques (ER) En partenariat avec Handicap International

I. Déroulement/Points d'échanges

1. Point sur les grandes lignes des activités réalisées au cours de l'année

- Réalisation des sessions de présentation ER dans les 3 cercles de Tombouctou par l'équipe projet,
- 56 sessions avec 2439 bénéficiaires dont 603 hommes, 789 femmes, 490 garçons et 557 filles pour les ALPC.
- **ARDIL a partagé ses activités de sensibilisation réalisées dans les 5 cercles de la région de Tombouctou**

2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités ER et suivi des recommandations

➤ Difficultés

- l'inaccessibilité de certaines zones à risques en raison du contexte sécuritaire
- le manque d'outils ER (banderole, Boîtes à images..) pour la réalisation des sessions de masse

➤ Suivi des recommandations

- Recherche de Banderole supplémentaire pour les sensibilisations de masses – (en cours)
- Collecte d'informations sur les victimes des REG par chaque acteur dans ses localités d'intervention – (en cours)
- Multiplier des séances ER auprès des habitants autour des fosses de collecte d'eaux usées.

Nombre de personnes (Enfants, Adolescent, Jeune, Adulte) sensibilisées par Organisation										
		ENFANTS		ADOLESCENTS		JEUNES		ADULTES		
Organisation	NB séances	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
ARDIL	62	270	2 400	2 166	214	84	116	478	4 460	10 250

ARDIL a organisé avec la facilitation de UNMAS, une formation en éducation aux risques en vue d'outiller l'ensemble de son staff, pour mener des séances et des campagnes de sensibilisation des communautés à la base.
ARDIL est membre de tous les clusters

TRAVAILLONS ENSEMBLE CONTRE LE MARIAGE PRECOCE (TEMP) En partenariat avec CARE

L'initiative VBG cas mariage précoce qui est composante du programme Empowerment des femmes et filles, gouvernance de la société civile.

Actions concertées pour la réduction des effets du mariage précoce dans les zones à fort prévalence ainsi que l'amélioration de la santé de reproduction et la promotion des droits des femmes et des filles dans la région de Tombouctou.

L'objectif de nos activités vise à contribuer au renforcement de la prévention et de l'atténuation des effets du mariage précoce/forcé des jeunes filles dans les zones à fortes prévalences.

Dans le souci d'atteindre les objectifs du projet des activités ont été planifiées dans 15 villages de 3 communes et 3 cercles de la région de Tombouctou.

Objectifs :

- Améliorer la connaissance qu'ont les populations des concepts VBG, genre et violence, santé sexuelle de reproduction et droit sexuel.
- Identifier les normes sociales non favorables au genre.
- Connaître les causes et conséquences des violences faites aux femmes et filles
- Présenter les différentes formes de violences exercées à l'encontre des femmes,
- Informer les participants sur les sources, les lacunes et les problèmes de violence e auxquels les femmes font face
- Améliorer la connaissance des participants sur les Recours aux survivantes

Dans le souci toujours de **contribuer au renforcement de la prévention et de l'atténuation des effets du mariage précoce/forcé des jeunes filles**, nous avons redynamisé les clubs scolaires avec 25 membres par club composé de 15 filles et 10 garçons dans 18 écoles.

Pour une question de durabilité des clubs scolaires, nous envisageons prendre les Directeurs comme coordinateurs, une première mère éducatrice comme adjointe au Coordinateur, une deuxième comme coach une enseignante comme assistante.

Cette approche va nous permettre de mener nos activités même pendant les congés et vacances où généralement l'administration scolaire est absente.

Pour une lutte commune nous envisageons organiser une séance de travail sur le mariage précoce facteur de sous développement des villages avec la participation des autorités scolaire, des membres du CGS, des parents d'élèves et des membres du club scolaire.

En ce qui concerne la diffusion de message sur les violences et le mariage précoce, nous avons opté pour la diffusion de message avec les communicateurs traditionnels et cela pour plusieurs raisons.

Les types de violence :

- Les violences physiques :
- Les violences psychologiques :
- Les violences sexuelles :
- Les violences Economique :





CONCLUSION.

Toutes les activités planifiées pour ce mois ci ont été menées sans incident majeur.

Les foras se sont déroulés dans des meilleures conditions sans difficultés.

Par ailleurs, les participantes ont pris conscience de la pratique de ce violence de droit des filles qui avant la tenue de ces fora n'étaient pas considérer comme étant une violence. Ces rencontres ont permit également de mettre un accent particulier sur les causes et conséquences du mariage précoce. Grâce à cette prise de conscience, les participants s'engagent à un changement de comportement et de mentalité à travers des engagements personnels et collectifs.

« AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES COMMUNES RURALES DE TOMBOUCTOU DANS LES SECTEURS D'EAU, SANTE, EDUCATION ET SECURITE ALIMENTAIRE » AACI- 0C207/2014

1. DONNÉES GÉNÉRALES DE L'INTERVENTION			
N° DOSSIER	0C207/2014		
ENTITÉ BÉNÉFICIAIRE	Solidaridad Internacional Andalucia		
NOM DE L'INTERVENTION	AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES COMMUNES RURALES DE TOMBOUCTOU DANS LES SECTEURS D'EAU, DE SANTÉ, D'ÉDUCATION ET DE SECURITÉ ALIMENTAIRE		
PAYS	Mali	MUNICIPALITES	Kondi, Arham, Kanaye
DONNÉES DE CONTACT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA RÉALISATION DU RAPPORT TECHNIQUE FINAL.			
Prénom et Nom	Dora Wachsmann Schanzer		
Téléphone	954 540 634 (ext.30)	Courriel	cooperacion.aom@solidaridadandalucia.org
2. BRÈVE DESCRIPTION DU DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION			
<p>Décrivez de manière générale le développement de l'intervention en relation avec ce qui est indiqué dans la Proposition de projet, en commentant les objectifs atteints et les principales difficultés rencontrées, ainsi que la méthodologie suivie.</p> <p>Le projet « Amélioration des Conditions de Vie des Communes Rurales de Tombouctou dans les Secteurs d'Eau, Santé, Education et Sécurité Alimentaire » AACID- 0C207/2014, a été réalisé au Mali et dans la région de Tombouctou dans le cadre de l'aide au développement. Les ONG espagnole SI-A et malienne ARDIL ont assuré la mise en œuvre du projet dont le financement a été octroyé par AACID. Le présent projet devait être terminé sur une période initiale de 18 mois (01/07/2015 au 31/12/2016) mais cette durée fut prolongée sur 3 mois (31/13/2017).</p> <p>Toutes les activités de terrain planifiées ont été réalisées en raison d'une régularité des ressources financières de la part des bailleurs de fonds AACID et SI-A. Sur la base des prévisions budgétaires, différents transferts de fonds ont été effectués à travers des comptes bancaires ouverts spécifiques tant au niveau de SI-A Mali qu'ARDIL à Tombouctou.</p> <p>Les résultats obtenus par le projet ont répondu aux besoins prioritaires des populations des trois communes rurales en matière de sécurité alimentaire, de santé, d'éducation, d'accès à l'eau potable et d'autonomisation des femmes. En effet, un personnel terrain composé d'un Coordinateur et de trois animateurs ont été recrutés. Il a été doté de moyen logistique ayant facilité la réalisation des activités sur terrain. Des réunions de planification stratégique (sur la base de ligne stratégique de projet) ont été tenues.</p> <p>Durant toute la mise en œuvre des activités du projet, différentes missions de suivi/supervision ont été effectuées sur terrain par ARDIL et SI-A. Au terme du présent projet, il est à constater que les conditions de vie des populations vulnérables se sont significativement améliorées dans les communes de Kanaye (Goundam), Kondi et Arham (Diré). Ainsi, le projet a contribué à la sécurité alimentaire par l'aménagement d'un périmètre irrigué villageois, l'appui aux exploitants en intrants, semences. Leur formation pour une appropriation des itinéraires techniques respectueuses de l'environnement s'est concrétisée. Ce qui a boosté la production et la productivité agricole dans la zone d'intervention. Des ménages vulnérables ont eu leur cheptel reconstitué avec des appuis en petits ruminants qui ont bénéficié de compléments alimentaires et d'un suivi zoo-sanitaire par les services techniques de l'Etat.</p> <p>Dans le domaine de l'éducation, le projet a apporté un renouveau dans la mesure où la crise sécuritaire et nutritionnelle avait impacté profondément sur son accès et sa qualité. Par la réalisation d'infrastructure, d'appui à la cantine scolaire, le projet est parvenu à accroître la fréquentation scolaire et augmenté le taux de scolarisation. Ce résultat est imputable également aux activités de mobilisation communautaire destinées à encourager la scolarisation des filles au sein des communautés cibles du projet.</p> <p>La santé maternelle et infantile a été soutenue par le projet dans les 3 communes. Les capacités des centres de santé communautaire ont été renforcées. Des moto-ambulances destinées à l'évacuation des femmes enceintes et chaînes de froid pour la conservation des vaccins et autres médicaments, des agents de santé ont reçu des formations. L'ensemble de ces appuis a amélioré la qualité des soins dispensés au profit de populations rurales majoritairement vulnérables.</p> <p>Aussi, les interventions du projet ont porté sur l'accès des communautés villageoises à l'eau potable avec la réalisation</p>			

d'un puits équipé de pompe à motricité humaine. De nouvelles organisations communautaires de base ont été créées et ont contribué significativement à la responsabilisation communautés et collectivités en matière d'eau. D'autre part, le projet a favorisé la création de richesse par des appuis en fonds rotatifs qui ont été fait à l'endroit des groupements de femmes MJT. Les femmes ont mené des activités génératrices de revenus. le remboursement des montants contractés en crédit et les cotisations se sont fait normalement. Tous comme les autres interventions du projet, le mode d'exécution a permis de mettre l'accent particulier sur l'aspect genre en s'appuyant sur les groupements de femmes MJT.

Avec la présence des groupes armés dans les communes de Arham et Kanaye, l'insécurité est restée la seule contrainte majeure mais n'a pas entravé la mise en œuvre des activités sur terrain. Le projet a connu un incident sécuritaire perpétré contre un agent de terrain survenu le 31/08/2016 vers 16H00, sur l'axe Tombouctou –Goundam au niveau du village de Tintelout.

Des considérations politique et communautariste de certains élus locaux de la commune de Kanaye ont freiné à un certain moment, le bon déroulement des activités de sensibilisation dans la commune.

L'approche participative mis en œuvre tout au long du projet a permis d'orienté vers la prise de responsabilité par les communautés. Aussi, les stratégies de mobilisation sociale, de suivi/coordination ont amélioré l'appropriation par tous les acteurs impliqués. Le développement du partenariat a été également un facteur déterminant. C'est ainsi que des relations de collaboration multiforme ont été établies avec les services techniques de santé, d'agriculture, d'élevage qui ont pleinement joué leurs rôles et responsabilités suivant l'accord qui les ont lié au projet.

Ce rapport se propose de présenter à la lumière des principaux résultats, la description du déroulement de l'exécution des activités ainsi que les progrès réalisés pendant la durée d'exécution du projet. Aussi, il expose les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de certaines activités.

3. INCIDENCES SURVENUES ET MODIFICATIONS EFFECTUÉES PENDANT L'EXÉCUTION DE L'INTERVENTION

Exposez les principaux incidents (changements dans le contexte dans lequel s'est développée l'intervention en relation avec ce qui est indiqué dans la Proposition de projet et les problèmes, nécessités et priorités qui l'ont justifié) qui ont affecté l'exécution de l'intervention.

Aucune incidence majeure qui est de nature a affecté la bonne exécution de l'intervention n'est survenues pendant la mise en œuvre du projet.

3.1. MODIFICATIONS AUTORISEES PAR L'AACID

Indiquez, s'il y en a eu, les modifications de l'intervention autorisés par la AACID, ainsi que la date d'autorisation.

TYPE DE MODIFICATION (Situation géographique ; population visée, résultats ; méthodologie ; modifications supérieures à 10% du budget validé dans certaines rubriques des coûts directs subventionnés ; terme de l'exécution ; terme de la justification)	DATE DE LA RESOLUTION DE LA AACID (JOUR/MOIS/ANNEE)
Délai d'exécution	11/10/2016
Rubriques des coûts directs subventionnés (personnel local A.I.8.9)	03/01/2017

4. ANALYSE DES ACTEURS

4.1.POPULATION CIBLE

Population cible prévue (n°) Cela doit correspondre avec ce qui a été indiqué dans la Proposition de projet et être la prévision à atteindre à la fin de l'intervention.	Hommes	7149	Femmes	7655
Population cible atteinte (n°)	Hommes	7149	Femmes	7655
Brève description des caractéristiques de la population cible atteinte Décrivez la population cible atteinte (spécialement en ce qui concerne la diversité culturelle et les questions de genre) et son degré d'implication dans l'exécution de l'intervention, ainsi que les mécanismes de participation utilisés (en faisant	La population cible a été atteinte à travers les organisations de la société civile qui ont participé activement comme acteurs principaux du projet au niveau communautaire :			

référence à l'implication des populations locales et à la participation des femmes).

Détaillez comment la priorité a été donnée aux personnes en situation de vulnérabilité majeure et les critères de sélection réellement appliqués.

-La coopérative agricole : cette organisation paysanne a participé à toutes l'identification des exploitants dont les revenus sont faibles , à la mobilisation communautaire pour l'aménagement des terres, à la facilitation pour la répartition des parcelles tout en garantissant une proportion importante des femmes parmi les bénéficiaires.

-Les associations de santé communautaires: Elles ont participé à l'identification des nécessités, tout comme l'information des populations des aires de santé afin de les mobiliser autour des contributions devant faciliter le fonctionnement des moto-ambulances (référence-évacuation des femmes enceintes des villages vers les centres de santé). Elles ont été fortement impliquées dans le choix des matrones pour leur formation par les CSRéf.

-Les ménages d'éleveurs vulnérables: ils ont participé à l'élaboration des critères de ciblage tenant compte de la vulnérabilité des femmes, au ciblage/ sensibilisation des bénéficiaires des appuis en petits ruminants, la mobilisation communautaire. Ils ont facilité le suivi sanitaire des appuis et participe à la supervision des activités d'élevage par le projet et les services techniques.

-Les 12 groupements de femmes Musow ka Jigiya Ton (MJT) : ces groupements ont représentés les femmes bénéficiaires des fonds rotatifs vis-à-vis du projet. Ces groupements féminins ont géré les fonds rotatifs redistribués aux femmes. A travers ces groupements, les femmes ont eu droit au chapitre par rapport à la prise de décision au niveau communautaire.

-Le comité d'eau : il a géré efficacement le point d'eau et a permis de donner de l'eau aux femmes du village en réduisant le temps que les femmes consacraient à la corvée d'eau. Le comité a sensibilisé la population sur les bonnes pratiques d'hygiène. Aussi, il a été doté de boîte à outils qui a permis aux artisans réparateurs se trouvant en son sein, de réparer le point d'eau suite à de petites pannes.

-Les comités de gestions scolaires : ils se sont impliqués dans la gestion des cantines scolaires en assurant des repas chauds aux enfants. Ils ont également dupliqué les messages de sensibilisation de l'école à la communauté concernant la scolarisation des filles.

4.2. PARTENAIRE LOCAL ET AUTRES INSTITUTIONS IMPLIQUEES

Exposez comment ont été remplis les engagements pris par les différentes entités participant dans l'intervention et les mécanismes de coordination existants entre elles.

L'ONG ARDIL (Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales) a joué un rôle de partenaire local dans les interventions du projet. Sur la base de ses objectifs stratégiques, la structure a appuyé les organisations communautaires de base en promouvant leur participation dans l'amélioration des conditions de vie des communautés locales. Cette amélioration s'est faite de manière durable à travers le développement d'activités économiques génératrices de revenus, de participation des femmes à travers les appuis qui ont répondu aux besoins en eau potable, d'alimentation, de santé et d'éducation.

ARDIL a maintenu une relation constante avec tous les acteurs clés : autorités politiques et administratives, régionales et locales, société civile, coopératives agricoles et pastorales, associations de femmes et de jeunes. L'ONG ARDIL a participé aux réunions de coordinations et de concertation pour informer/partager avec d'autres acteurs de la région, sur les avancées et les bonnes pratiques du projet.

Conformément à leurs objectifs, les services techniques locaux et régionaux ont renforcé les capacités des bénéficiaires à travers leur implication dans les formations et l'appui/conseil. Sur la base de protocole des termes de référence de protocole et de contrat de prestations que les CSRèf de Diré et Goundam ont assuré la formation des matrones et ont assuré le suivi des soins materno-infantile dans les Centres de santé de Kondi, Arham et Ibrika1 (Kanaye). Aussi, le service local de l'agriculture a orienté ARDIL dans le choix des semences ainsi que le calendrier cultural dont le respect a abouti sur une croissance des rendements rizicoles dans le périmètre irrigué villageois de M'Bagna II (Kondi). Quant au domaine de l'éducation, le centre d'animation pédagogique de Diré a veillé sur le respect du programme scolaire par l'administration du premier cycle de Kondikaïna. De plus, ce service a maintenu voir renforcé le personnel enseignant qui était sur place avec l'envoi d'un maître stagiaire.

Le service local vétérinaire de Diré a de son côté, prodigué des conseils sur les critères zootechniques qui ont conduit à l'achat de chèvres en embonpoints. Il a également suivi à domicile, la santé des appuis en petits ruminants en effectuant des vaccinations et déparasitages.

« PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION DE L'EDUCATION » (PADE)

LA STRATEGIE DE SCOLARISATION ACCELEREE COMMUNEMENT APPELEE PASSERELLE (SSA-P)

Introduction

La stratégie de ce projet SSA-P requiert un professionnalisme et une implication totale et absolue de tous les acteurs pour sa mise en œuvre. Cette initiative vise à donner la chance aux enfants non scolarisés et déscolarisés de 8 à 12 ans. Elle donne l'accès à ces enfants aux écoles classiques selon leur niveau d'acquisition (3^{ème} et 4^{ème} année)

Pour une durée d'un an, l'ONG ARDIL (Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales) en collaboration avec le Partenaire CIEF est chargée de l'exécution de ce programme aux niveaux des CAP de Diré (communes de Haibongo, Saréyamou et Kirchamba), CAP de Niafunké (communes de soboundou, et Fittouga,), CAP de Léré (communes Dianké, Léré et Soumpi).

1. Objectifs de la période

Prendre toutes les dispositions pour un démarrage effectif des 30 centres SSA/P des CAP de Léré, Niafunké et Diré.

- ☞ L'information et l'adhésion des collectivités, des communautés et des services techniques;
- ☞ Le recrutement et la formation de personnel (coordinateur, superviseurs et animateurs),
- ☞ Identification des sites (villages, communautés, quartiers etc.)
- ☞ Sensibilisation et mobilisation des communautés à la mise en œuvre du projet,
- ☞ Appui, sensibilisation et mobilisation des communautés à la lettre de manifestation d'intérêt,
- ☞ L'établissement de la liste des auditeurs,
- ☞ Appui aux communautés à la mise en place des Comités de Gestion des Centres (CoGC),
- ☞ Recyclage des membres des CoGC,
- ☞ La confection (réalisation) des infrastructures abritant les centres,
- ☞ La répartition des animateurs entre les centres,
- ☞ La signature des conventions avec les responsables
- ☞ L'ouverture des centres,

2. Activités réalisées

Activités planifiées	Activités réalisées	Commentaires
Signature du contrat avec CIEF	Signature du contrat avec CIEF	A la date du l'ONG ARDIL représentée par son président a signé le partenariat pour la mise en œuvre du programme SSA/P pour une durée d'une année allant du 00 Aout au ... Septembre.
Adhésion des collectivités, communautés et services techniques.	Les collectivités territoriales, les communautés et les services techniques (AET et CAP) ont adhéré	Des missions d'information et de sensibilisation composées des responsables de ARDIL et des CAP ont sillonné tous les villages ciblés de commun accord.
Le recrutement du coordinateur, des superviseurs, des animateurs et des animateurs suppléants	Le recrutement du coordinateur, des superviseurs, des animateurs et des animateurs suppléants	01 Coordinateur, 0 superviseurs, 30 animateurs et 02 animateurs suppléants ont été recrutement selon le profil,
Formation initiale	Formation initiale	Durant 30 jours, les, coordinateur, animateurs et suppléants et superviseurs ont été formés sur les concepts des Centres SSA/P, les qualités des animateurs, les définitions/caractéristiques et formulaires des OPO (Objectif Pédagogique Opérationnel), les aspects phonologiques, voyelles/consonnes
Sensibilisation et mobilisation des communautés à la mise en œuvre du projet	Sensibilisation et mobilisation	Des campagnes de sensibilisations ont été réalisées par les superviseurs et les conseillers pédagogiques affectés à cet effet sur terrain pour une forte implication des communautés bénéficiaires.
Identification des villages/fractions/quartiers	Identification des villages/fractions/quartiers	Par les différentes séries de concertation AET, CAP, Mairies et ARDIL 30 village/faction/quartiers ont été identifiés pour abriter les centres ont été identifiés. Il y a eu 2 remplacements.
L'équipement et dotation	Les 30 centres ont été équipés et	

des centres en fournitures.	dotés en fournitures.	
L'établissement de la liste des auditeurs,	L'établissement de la liste des apprenants	En bonne collaboration avec les différents CoGC, les listes des apprenants des différents centres ont été élaborées,
La répartition des animateurs entre les centres	La répartition des animateurs entre les centres	Les animateurs des centres se trouvent sur place et les cours se poursuivent dans tous les centres
Signature des protocoles avec les responsables des centres retenus Mise en place des comités de gestion	Signature des protocoles avec les responsables des centres retenus Mise en place des comités de gestion	Le protocole a été signé entre l'ONG et les partenaires pour une meilleure gestion des centres,
Appui aux communautés à la mise en place des Comités de Gestion des Centres (CoGC),	La mise en place des Comités de Gestion de Centre	Les 30 comités des gestions des centres SSA/P ont été mis en place en Assemblée Générale .
Dotation des centres en fournitures scolaires	Dotation des centres en fournitures scolaires	Chaque centre a reçu tout le matériel didactique conformément aux termes du contrat pour les animateurs et pour les élèves
Formation des coordinateurs et superviseurs	Formation de l'équipe terrain	L'équipe terrain a reçu une formation sur les techniques de rapportage de SSA/P, la mobilisation, le plaidoyer, etc.
Démarrage des cours	Démarrage des cours	Tous les centres ont ouvert effectivement entre 1 ^{er} et le 10 Décembre 2015.

3. Résultats attendus de la période

Tableau de suivi des résultats

Résultats planifiés	Résultats atteints	Observations
Le démarrage des cours dans tous les centres	Les 30 centres sont ouverts, la fréquentation est satisfaisante et les cours se poursuivent	
Le recrutement des superviseurs et animateurs	3 superviseurs sont recrutés et déployés auprès des centres par commune pour l'orientation des acteurs et les activités du projet. 30 animateurs et 2 suppliants assurent les cours dans les centres.	
Le suivi des centres par l'équipe du projet et les CAP	Les différents suivis effectués par les superviseurs ont permis de s'assurer du bon fonctionnement des centres, la régularité des animateurs, effectif des centres, la fonctionnalité des Comités de Gestion	Les CAP suivent aussi conformément au protocole.
La fonctionnalité des Comités de Gestion des Centres	Le recyclage des membres de CGC sur leurs rôles et responsabilité, a facilité leur fonctionnalité par le suivi de la fréquentation des apprenants et leur implication à la gestion des infrastructures etc.	
Identification de 30 villages/fractions/quartiers	30 centres sont ouverts dans 3 différents CAP avec 08 communes	
La disponibilité de la liste des apprenants	Les effectifs des apprenants ont permis de s'assurer leur présence et leur régularité. Partout les filles et les garçons sont intéressés.	
La répartition des animateurs entre les centres	Les animateurs relèvent de leur communauté	
L'équipement des centres en fournitures scolaires, matériels scolaires et mobiliers scolaires	Chacun des 30 centres a été doté en fournitures scolaires	
Démarrage des cours	Grâce à l'implication de tous les acteurs dans tout le processus du début à la fin, à travers des rencontres entre communautés, autorités communales, services techniques, CGC, autorités scolaires, les résultats atteints sont satisfaisants.	

4. Collaboration ONG/ partenaires de l'école

(Exemples : Activités de sensibilisation dans les villages et auprès des autorités villageoises, communales et scolaires sur la SSA/P....)

4.1. Collaboration avec le ST :

Au plus haut niveau, les premiers responsables ont saisi l'Académie de Tombouctou pour l'en informer. Cette démarche s'est poursuivie auprès des autorités au niveau local et communal. Cette bonne introduction a permis de minimiser les difficultés que pourraient rencontrer les agents sur le terrain.

Les formations aux agents superviseurs, animateurs de mieux maîtriser les principes des SSA/P, elle a facilité l'orientation sur les tâches de suivi et supervision ainsi que la formation initiale.

4.2. Collaboration avec élus : la réussite des ouvertures des centres a été facilité avec l'implication des élus non seulement à la mobilisation des communautés, la manifestation des lettres d'intérêt, la mise en place des comités mais aussi à l'identification des sites.

4.3. Collaboration communauté : la relation avec les chefs de village et conseillers ont facilité l'accès aux populations (parents des apprenants) et la mise en place des comités de Gestion de Centres SSA/P.

4.4. Collaboration Partenaire : on note une bonne collaboration avec le partenaire financier CIEF qui est présenté par l'agent chargé des SSA/P dont du démarrage aujourd'hui effectuée une rencontre bihebdomadaire.

5. Choix et liste des villages (abritant les centres)

A travers des campagnes de mobilisation, sensibilisation à tous niveaux (communes, communautés et famille, que les centres ont été ouverts. Aussi l'implication de l'équipe terrain dans l'octroi d'une liste de 25 à 30 apprenants par centre, un local pour servir la salle de classe, à la rédaction de la lettre de manifestation d'intérêt, à la mise en place des Comité de Gestion de Centre.

6. Mise en place des comités de gestion

Les comités de Gestion ont été mise en place en assemblée générale, le choix des membres a été bénévolat. Chaque Comité compte 7 membres excepte le centre de Doullakoira qui fait 6 membres. On note la présence des femmes aux poste trésorière et chargée de SCOFI.

7. Recrutement des enfants

Village	Nombre d'enfants par classe			% d'enfants déscolarisés	% d'enfants non scolarisés
	Filles	Garçons	Total		
Sibo	10	8	18	0	100
Nounou	8	21	29	37.93	62.07
Tiangara	17	13	30	40	60
Tondidarou Sarre	10	15	25	24	67
N'Goro	15	15	30	0	100
Bocar Daga	11	11	22	54.54	45.45
Gaye Habere	8	19	27	48.14	51.85
Fittouga I	15	10	25	4	96
Fittouga II	0	26	26	19.23	80.76
MBétou	15	15	30	36.66	63.33
Sirfila	17	12	29	0	100
Niafunké Saré (Dédéou Traoré)	9	9	18	44.44	55.55
Tomba	8	17	25	0	100
Arabébé	12	15	27	14.81	48.14
Sous -total	155	206	361		
Madina	10	28	38	5.26	94.73
Haibongo	8	19	27	11.11	88.88
Bawa	10	12	22	0	100
Fongo Baber	19	3	22	4.54	95.46
Goiroume II	19	10	29	0	100

Kirchamba	10	10	20	10	90
Goiroume I	18	12	30	0	100
Saréyamou	9	7	16	0	100
Doullakoira	15	17	32	6.25	93.75
Kongoudiara	17	13	30	0	100
Sous –total	135	131	266		
Léré A	10	15	25	0	100
Léré B	8	17	15	0	100
Dofana	7	11	18	0	100
Dianké	10	15	25	0	100
Diartou	7	18	25	0	100
Soumpi	13	17	30	3.33	92.67
Sous –total	55	93	138		
Total	345	299	765		

8. **Recrutement et formation de l'équipe** (animateurs, superviseurs et coordinateurs)
Animateurs des centres SSA-P-PADE 2015-2016.

N°	Prénom	Nom	Niveau d'instruction
1.	Ibrahim	SIDIBE	DEF
2.	Zourkalaini	ALKAIDALI	DEF
3.	Alassane	ASSOUMANE	DEF
4.	Oumarou Hamadoun	TRAORE	11 ^{ème}
5.	Mahamane	DJIBRIL	Bac
6.	Boubacar Alassane	TOURE	DEF
7.	Boureima	BOUBACAR	Bac
8.	Salifou	HAMADOUN	11 ^{ème}
9.	Alaye	HAMADOUN	Bac
10.	Amadou Abdoulaye	KAYA	DEF
11.	Oumou Sekou	KARA	DEF
12.	Sambourou	SAIDI	DEF
13.	Dickel	TAMBOURA	MAITRISE Géo
14.	Kalilou	CISSE	DEF
15.	Ahmed AG	MOHAMED	DEF
16.	Djibril	COULOUBALY	DEF
17.	Djidi	TRAORE	DEF
18.	Fatoumata	KEITA	DEF
19.	Amadou	LANDOURE	DEF
20.	Hamidou	GABA	9 ^{ème}
21.	Oumar	CISSE	DEF
22.	Nouhoum Allaye	BOUCOUM	CAP
23.	Hamadoun	CISSE	9 ^{ème}
24.	Hassane	BOCER KAYA	DEF
25.	Rokia Ali	BANA	9 ^{ème}
26.	Almoustapha	DICKO	DEF
27.	Mamadou	COULOUBALY	DEF
28.	Ramata	TOURE	DEF
29.	Moussa	KAYA	DEF
30.	Amadou	TRAORE	9 ^{ème}

9. **Confection des mobiliers et équipement des centres**

Les mobiliers ont été confectionnés à Bamako faute d'avoir des prestataires au prix que nous avons dans le budget. La confection des tables bancs nous est revenue excessivement chère. Nous avons tenu compte des procédures d'achat en vigueur à CIEF.

10. Démarrage des cours

Les cours ont démarré dans tous les centres à la date entre le 1^{er} et le 10 décembre 2015

11. Suivis des centres

Les superviseurs assurent le suivi bihebdomadaire des centres et le coordinateur effectue un suivi mensuel.

12. AUTRES INFORMATIONS : (état des centres, qualité du travail des animateurs, mobilisation/engagement des acteurs autour des centres...)

Une forte mobilisation et implication est ressentie par tous les acteurs. Le CAP effectue le recyclage des animateurs, les animateurs respectent les cours et respectent le calendrier et le programme, les superviseurs font le suivi auprès des animateurs (la régularité, le cahier de préparation etc. les CGC aussi font le suivi de la fréquentation du centre.

13. Conclusion

L'initiative SSA/P a été appréciée par les acteurs particulièrement les parents des apprenants qui n'avaient pas l'espoir pour la scolarisation de leurs enfants. Les activités aussi se mènent comme prévus malgré l'insécurité et certaines difficultés du terrain.

Toute l'équipe ARDIL souhaite une très bonne année et bonne collaboration à l'ensemble des acteurs particulièrement à CIEF pour leur engagement à la scolarisation des enfants à travers le SSA/P.

**« PROGRAMME DE L'EDUCATION NON FORMEL »
(PENF)
LA STRATEGIE DE SCOLARISATION ACCELEREE COMMUNEMENT APPELEE PASSERELLE
(SSA-P)**

En cours à Niafunké pour 10 centres.

**PROJET « WASH AU NORD DU MALI- REGION DE TOMBOUCTOU ».
En partenariat avec UNICEF**

Dans le cadre des activités du Programme EHA et du partenariat avec Solidarités Internationale des missions ont été conduites dans les Communes d'intervention : Banikane Narhawa, Tonka, Tindirma, Saréyamou et Dangha.

Elles ont porté sur :

- Les Statuts et Règlements Intérieurs dans les 26 villages et le choix de 130 à raison de 5 relais par villages. Les relais communautaires seront formés à la prévention et au traitement du choléra ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiènes ;
- La fourniture d'eau potable en quantité et en qualité ;
- Les séances de sensibilisation ;
- Le test des eaux de boisson ;
- Les mesures d'accompagnement pour prévenir les futures réparations des pompes ;
- L'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement ;
- Le rehaussement du niveau d'adoption des comportements et pratiques d'hygiène afin de minimiser les maladies liées à l'eau à travers des séances de sensibilisation ;
- La mise en place des comités de gestions des points d'eau.

Ces activités ont été réalisées dans tous les 26 villages et ont mobilisé respectivement:

- 2 123 personnes dont 652 hommes, 941 femmes et 530 enfants.
- 385 personnes dont 525 hommes, 1 581 femmes, 709 garçons et 570 filles ont participées aux séances de sensibilisation.
- 62 relais communautaires ont été identifiés dont 32 hommes et 30 femmes dans les 28 villages que nous couvrons.
- 1 503 personnes ont été sensibilisées dont 199 hommes, 718 femmes, 300 garçons et 286 filles.
- 318 membres dont 206 hommes et 112 femmes ont été concernés par la formation dont 102 pour la commune de Banikane Narhawa, 43 pour Tindirma, 41 pour Tonka, 72 pour Saréyamou et 60 pour Dangha.



IL EST A NOTER QUE ARDIL A EXECUTER 5 PROJETS AVEC LA MINUSMA DANS LES DOMAINES DE L'ELECTRIFICATION SOLAIRE POUR 1666 BENEFICIAIRES, DE LA REHABILITATION DE 20 PUIITS, DE L'AMENAGEMENT D'UN PERIMETRE IRRIGUE DE 30 H, UN PERIMETRE MARAICHER AVEC CHATEAU ET GÉNERATEUR SOLAIRE, UN APPUI A 1 000 MENAGES AVEC CHEVRES ET COMPLEMENTS ALIMENTAIRES

BUDGET ANNUEL 2015 PAR PROGRAMMES/PROJETS
en francs CFA

PROGRAMMES	ANNEE 2015
PEF -GS	149 972 236
UR CARE PAM	70 000 000
SI-A-ACV	150 000 000
SOLIDARITE (EHA ET CASH)	28 000 000
PLAN	5 000 000
ACF	85 000 000
Care/OFDA	22 000 000
Care/MOFA	18 976 450
IRI	2 000 000
ER Handicap International	1 000 000
ACF-E OFDA	98 100 000
ACF-E GIZ	150 000 000
CIEF-Coopération Suisse	81 000 000
Care Internationale Mariage Précoce	68 602 000
TOTAL	929 650 686